

# Habitats Canadiens

Rapport annuel du PNAGS 2023



« Brume boréale – Fuligules à collier », Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada de 2023.

Artiste : Isabelle Collin



North American Waterfowl  
Management Plan

Plan nord-américain de  
gestion de la sauvagine

Plan de Manejo de Aves  
Acuáticas Norteamérica

# Table des matières



## 1 À propos du PNAGS

## 2 Aperçu national

2 Réalisations

3 Dépenses et contributions

## 4 Partenariats internationaux — La clé pour étendre nos réalisations

## 7 Plans conjoints des habitats

8 Plan conjoint intramontagnard canadien

12 Plan conjoint des habitats des Prairies

18 Plan conjoint des habitats de l'Est

23 Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

## 29 Plans conjoints des espèces

30 Plan conjoint sur le Canard noir

32 Plan conjoint des canards de mer

34 Plan conjoint des oies de l'Arctique

## 36 Nos partenaires

Nous tenons à reconnaître que les terres sur lesquelles le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est mis en œuvre au Canada font partie des territoires traditionnels, visés par un traité et non cédés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Le fait de reconnaître les terres et, le cas échéant, les traités signés, est une marque de respect et de gratitude envers les terres. Cette reconnaissance vise à nous rappeler que les lieux où nous travaillons, où nous vivons et où nous nous rassemblons se trouvent sur les terres traditionnelles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et à souligner que nous sommes tous responsables de ces relations au quotidien.



# À propos du PNAGS

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS ou « le Plan ») est un partenariat international visant à restaurer, à conserver et à protéger les populations de sauvagine et les habitats qui leur sont associés grâce à des décisions de gestion fondées sur des bases biologiques solides. Le but ultime est d'en arriver à des paysages durables, dans lesquels les populations de sauvagine sont abondantes et résilientes. Le Plan fait appel à la communauté des utilisateurs et utilisatrices, ainsi qu'aux personnes qui se consacrent à la conservation et attachent de l'importance à la sauvagine et aux milieux humides.

En 1986, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont signé cet accord de partenariat international, et jeté ainsi les bases de la coopération internationale pour le rétablissement des populations de sauvagine en déclin. Le Mexique est devenu signataire du Plan au moment de sa mise à jour en 1994. Ainsi, le partenariat du PNAGS s'est étendu à l'ensemble de l'Amérique du Nord pour effectuer son travail à l'échelle internationale, nationale et régionale à propos d'une myriade de questions concernant la sauvagine, la gestion des habitats et les gens.

Depuis la création du Plan, ses partenaires se sont efforcés de conserver et de restaurer les milieux humides, les milieux qui leur sont associés et d'autres habitats clés pour la sauvagine partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les partenaires ont de nombreux domaines d'influence : ils contribuent à façonner les politiques d'utilisation des terres et publiques, à intégrer la science et les systèmes de surveillance à la planification, et à réaliser des programmes relatifs aux habitats. Ces efforts ont des résultats appréciables. Les effectifs de nombreuses populations de sauvagine sont beaucoup plus importants maintenant qu'ils ne l'étaient en 1986, et les partenaires du PNAGS ont fait des démarches pour collaborer avec d'autres initiatives de conservation des oiseaux.

Harle couronné.

*Jean-Maxime Pelletier*

Au Canada, les activités des partenaires du PNAGS sont dirigées par des partenariats publics-privés dans le cadre de plans conjoints, qui portent sur les aires ou les espèces préoccupantes mentionnées dans le PNAGS. Un éventail de partenaires, allant des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations locales aux organisations de conservation, participent à chacun des plans conjoints. Les plans de mise en œuvre ou les plans stratégiques, qui sont élaborés en fonction des objectifs du PNAGS et des pressions propres à chaque plan conjoint, forment la base des programmes et des projets de chacun des plans conjoints.

## Terminologie utilisée dans le présent rapport

### Protection

Protection des milieux humides et/ou des habitats associés par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'une entente juridique de conservation contraignante de longue durée (au moins 10 ans) avec un propriétaire foncier.

### Sous influence

Mesures directes prises par les propriétaires fonciers, les gestionnaires de terres ou les agences de conservation qui protègent ou améliorent les milieux humides ou les habitats associés sans entente juridique ou contraignante de longue durée. Ces mesures directes entraînent des changements à l'utilisation des terres.

### Restauration/mise en valeur

Mesures appliquées dans les milieux humides ou des habitats associés en vue d'en accroître la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.

### Gestion

Activités menées dans des milieux humides protégés ou des habitats associés protégés en vue d'en gérer ou d'en maintenir la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.



# Aperçu national

## Réalisations par les plans conjoints des habitats (1986-2023)

Canard colvert.  
*Jean-Maxime Pelletier*

23,6

millions d'acres protégés  
(9,5 millions d'hectares)

.....  
Protection des habitats par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'accords juridiques ou contraignants avec des propriétaires fonciers (au moins 10 ans).

215,0

millions d'acres sous influence  
(87,0 millions d'hectares)

.....  
Mesures directes qui protègent ou améliorent les habitats sans accord juridique ou contraignant. Ces mesures modifient en pratique l'utilisation des terres.

4,1

millions d'acres améliorés  
(1,7 million d'hectares)

.....  
Mesures qui augmentent la capacité de charge des habitats pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages.

## Réalisations par les plans conjoints des habitats (2022-2023)

120,5

milliers d'acres protégés  
(48,8 milliers d'hectares)

1 703

milliers d'acres sous influence  
(689,4 milliers d'hectares)

371,4

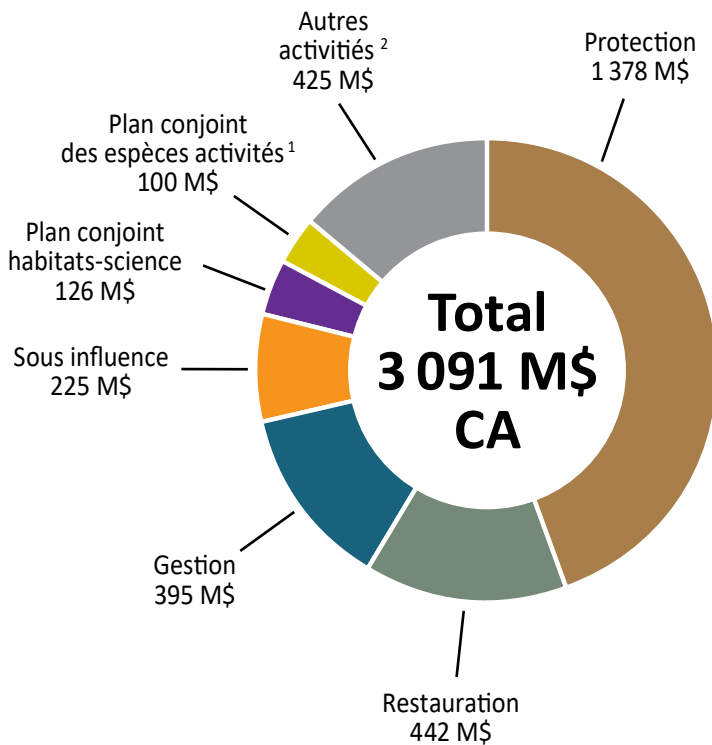
milliers d'acres améliorés  
(150,3 milliers d'hectares)

*Nota :* Puisque la totalité des acres gérés se trouve sur des terres protégées, les acres gérés ne seront plus rapportés dans *Habitats canadiens* pour éviter la redondance des données.

1986-2023 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2023. 2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

# Dépenses

Par activité, 1986-2023

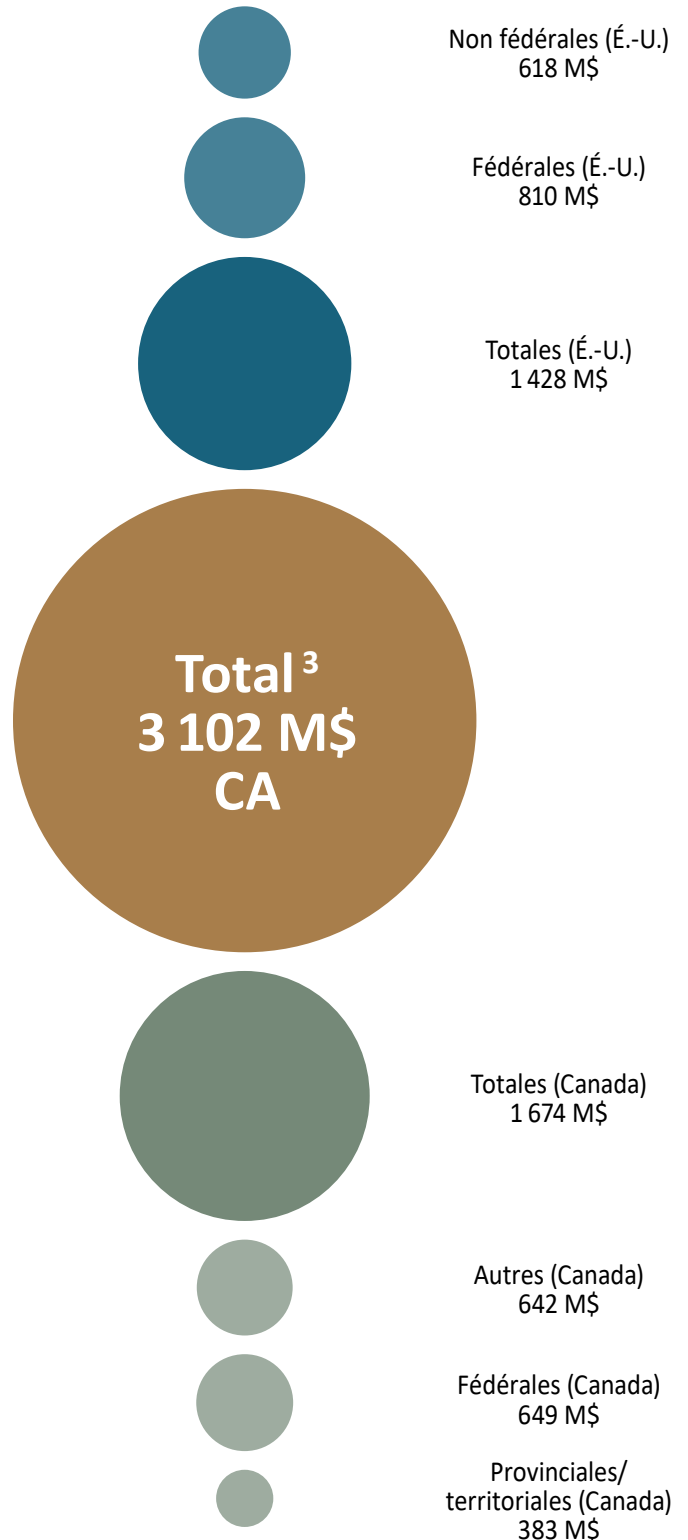


- 1 Baguage, relevé, recherche, observation et gestion.
- 2 Coordination, communication, politiques, dommages causés aux cultures et atténuation compensatoire.

La mise en œuvre du PNAGS au Canada est une réussite grâce au soutien continu de partenaires au Canada et aux États-Unis, qu'il s'agisse des gouvernements fédéraux, provinciaux et étatiques, d'organisations non gouvernementales ou de citoyens. Plus précisément, les fonds reçus par l'intermédiaire du *North American Wetlands Conservation Act* de 1989 des États-Unis font partie intégrante du succès et de la longévité du programme au Canada.

# Contributions

À l'appui du PNAGS au Canada, 1986-2023



3 Comprend 0,31 M\$ de contributions de pays étrangers.

1986-2023 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2023.

# Partenariats internationaux— La clé pour étendre nos réalisations



Cygnets trompettes devant  
des montagnes côtières  
de la vallée du Fraser,  
en Colombie-Britannique.

*Lindsay Lalach*

Les grandes réalisations sont rarement le fruit du travail d'une seule personne, mais plutôt le résultat de partenariats synergiques entre plusieurs personnes œuvrant à un but commun.

Les grandes réalisations sont rarement le fruit du travail d'une seule personne, mais plutôt le résultat de partenariats synergiques entre plusieurs personnes œuvrant à un but commun. Les partenariats sont le fondement du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) depuis 1986, et le succès de ce dernier témoigne du pouvoir de la collaboration en faveur de la nature. Les partenariats du PNAGS réunissent une grande variété de personnes et d'organisations dévouées — gestionnaires des terres, peuples autochtones, tous les ordres de gouvernement, plans conjoints des habitats, conseils des voies migratoires, organisations sans but lucratif — qui travaillent ensemble partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique à la restauration, la conservation et la protection de la sauvagine et de son habitat.

Depuis les 37 dernières années, ce vaste réseau de partenariats connaît un succès sans précédent dans le rétablissement de populations de sauvagine en déclin et la restauration de milieux humides. Au cours des cinq dernières années, le soutien de la part des gouvernements fédéraux et provinciaux du Canada ainsi que des gouvernements étatiques des États-Unis a été des plus importants. Les partenariats et les fonds sont à la hausse au Canada, qui abrite le quart des milieux humides de la planète et la sauvagine associée.

Les milieux humides sont essentiels au maintien de la qualité de l'environnement ainsi que des ressources internationales ou transfrontalières telles que l'eau, les espèces sauvages, et les pêches intérieures et marines. Les milieux humides canadiens fournissent de l'habitat essentiel à la sauvagine et à d'autres oiseaux migrateurs.

Si le PNAGS a une portée internationale, sa mise en œuvre se fait à l'échelle régionale et locale. Plusieurs projets en vedette dans le présent numéro d'*Habitats canadiens* soulignent en effet la coopération entre chercheurs (-euses), partenaires et organismes de financement canadiens et états-uniens :

- Des investissements substantiels du Fish and Wildlife Service (FWS) des États-Unis, par l'intermédiaire du *North American Wetlands Conservation Act*, et d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) ainsi que des contributions de contrepartie de la part de donateurs et donatrices (entreprises, fondations et particuliers) ont permis d'assurer la préservation du ranch McIntyre, en Alberta, qui existe depuis 129 ans. Abritant plus de 1 200 hectares (2 900 acres) de milieux humides, le ranch McIntyre fournit de l'habitat à des oiseaux rares dans la province tels que le canard pilet, la sarcelle canelle, le courlis à long bec et le bruant de Baird.
- Des équipes de recherche de la Colombie-Britannique et de l'État de Washington collaborent depuis deux ans au suivi de l'utilisation de l'habitat, de la répartition et des tendances de déplacement hivernales de la macreuse à front blanc et de la macreuse à ailes blanches dans la mer des Salish.
- Grâce au soutien financier des gouvernements du Canada et des États-Unis, Canards Illimités Canada (CIC) collabore étroitement avec la Première Nation Deninu Kųé et le gouvernement des Métis de Fort Resolution dans les Territoires du Nord-Ouest à l'établissement d'une aire protégée et de conservation autochtone dans le delta de la rivière des Esclaves et le bassin versant de la rivière Taltson. Cette zone importante pour la conservation des oiseaux offrira un refuge à plus de 33 espèces, dont la sarcelle d'hiver, des fuligules, le grand chevalier et le petit chevalier, le moucherolle tchébec, le faucon émerillon et la sterne caspienne.
- Les terres humides du fleuve Columbia, dans la région des Kootenay, en Colombie-Britannique, sont désignées site Ramsar en raison de leur extraordinaire biodiversité. Elles fournissent un habitat de rassemblement essentiel aux canards et aux oies en migration au printemps et à l'automne. À titre d'excellent exemple de collaboration entre différents acteurs provinciaux, nationaux et internationaux, mentionnons l'acquisition, par CIC, BC Parks, ECCC, le FWS, Conservation de la nature Canada (CNC) et organisations membres du Kootenay Conservation Program, d'une propriété de 49,2 hectares (121,58 acres), qui vient s'ajouter à un complexe protégé existant au sein des terres humides du fleuve Columbia.
- À l'autre bout du pays, le Plan conjoint du canard noir, le Plan conjoint de la côte de l'Atlantique des États-Unis, Canards Illimités Inc., divers agences fauniques et plusieurs établissements d'enseignement ont mis au point un outil

d'aide à la décision sur le canard noir qui permet d'estimer les besoins en matière d'habitat et d'établir les priorités quant à la protection et à la restauration de l'habitat à l'échelle de l'aire utilisée pendant la période internuptiale du canard noir dans l'Est de l'Amérique du Nord.

Les partenariats étant au cœur du succès du PNAGS, la participation d'une variété de communautés et de partenaires canadiens est vitale. Dans le cadre du Programme du timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada (CHFC), Habitat faunique Canada (HFC) réunit des artistes et des conservationnistes du pays autour de l'art axé sur la faune et la flore, et ce, dans un but commun de protection de la sauvagine et de son habitat.

Tous les ans, des adeptes de la chasse achètent le timbre sur la CHFC et l'utilisent quand vient le temps de valider leur permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Des épïcènes et conservationnistes achètent le timbre tout simplement pour soutenir la conservation. Chaque année, le timbre présente une œuvre originale d'un artiste du Canada illustrant une espèce de sauvagine ou d'oiseau migrateur considéré comme gibier dans son habitat. Cette œuvre est choisie dans le cadre d'un concours d'art lancé par HFC. Les produits de la vente du timbre sont investis directement dans des projets de conservation canadiens visant l'atteinte des objectifs du PNAGS. Depuis 1985, grâce au timbre, plus de 64 millions \$ CA ont été investis dans plus de 1 600 projets de conservation de l'habitat, de réseautage et de recherche. Au cours de l'année de subvention 2023–2024, HFC soutiendra des partenaires dans le cadre de 32 nouveaux projets de conservation partout au pays. HFC continuera de travailler avec les partenaires du PNAGS et des plans conjoints des habitats à l'atteinte des objectifs communs.

Pour en savoir plus sur HFC, le timbre sur la CHFC ou les programmes de subventions d'HFC, veuillez consulter le site [www.whc.org](http://www.whc.org). Ce programme est offert grâce au soutien financier d'Environnement et Changement climatique Canada.



Amie MacDonald observe la sauvagine dans le parc régional Widgeon Marsh, en Colombie-Britannique.

Rémi Toronta



Petit fuligule.

*Jean-Maxime Pelletier*

---

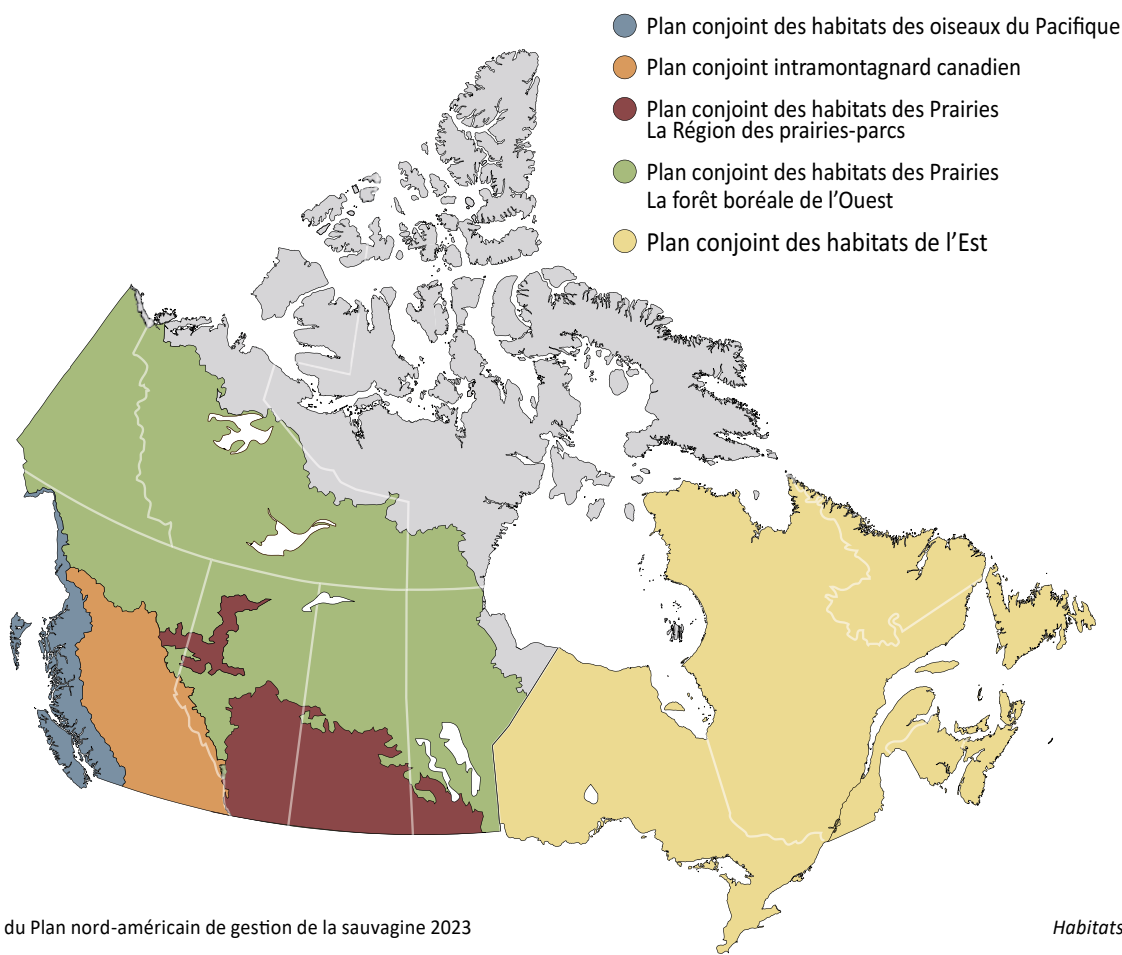


# Plans conjoints des habitats

Vue du lac Cape, important site de nidification pour les oiseaux de mer, les oiseaux de rivage et la sauvagine, dans l'aire de conservation Cape Freels, Terre-Neuve-et-Labrador.

*Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador,  
Wildlife Division*

Les plans conjoints des habitats au Canada englobent la planification, la gouvernance, la gestion, les partenariats et les activités scientifiques pour atteindre les objectifs du PNAGS au Canada selon une approche par programmes. Le plan de mise en œuvre fondé sur des données scientifiques vise l'atteinte d'objectifs locaux, régionaux et continentaux. Les partenaires des plans conjoints réalisent des recherches sur les populations de sauvagine, surveillent et évaluent activement celles-ci, et exécutent des programmes de conservation des habitats à l'échelle régionale.



# Plan conjoint intramontagnard canadien

En Colombie-Britannique, la propriété Columbia Lake North – Wetlands, d'une grande richesse écologique, abrite un complexe de milieux humides riverains rare.

*The Nature Trust of British Columbia*



[www.cijv.ca](http://www.cijv.ca)

Le Plan conjoint intramontagnard canadien (PCIC) couvre certaines parties de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sur une superficie de 50 millions d'hectares (123,5 millions d'acres). Le territoire du PCIC renferme un paysage diversifié de prairies, de forêts de conifères sèches et humides, de zones riveraines et de milieux humides, de toundras alpines et même un petit désert, où nichent 24 espèces de sauvagines. Estimée à 1,45 million d'individus, la population aviaire visée par ce plan conjoint représente 70 % de la population reproductrice de sauvagine de la Colombie-Britannique et environ 4 % de la population reproductrice de sauvagine du Canada. Le PCIC répond aux besoins d'environ le quart de la population nicheuse mondiale de Garrots d'Islande, ainsi qu'à ceux de populations nicheuses importantes de Canards colverts, de Harles couronnés et d'Érismatures rousses.

En 2022–2023, les partenaires du PCIC ont entrepris des projets d'acquisition largement axés sur la conservation des milieux humides d'eau douce, un des quatre types d'habitats prioritaires décrits dans le plan de mise en œuvre du PCIC. Parmi les espèces prioritaires qui utilisent des milieux humides d'eau douce et les terres environnantes sont le canard d'Amérique, le colibri calliope, le harle couronné, le grèbe esclavon et le pioui de l'Ouest.

Le territoire du PCIC est l'une des régions les plus écologiquement diversifiées pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril au Canada. Les travaux de conservation visant l'atteinte des objectifs du PNAGS se poursuivent et sont également alignés sur les priorités du gouvernement du Canada, notamment l'objet de protéger 30 % des terres et des eaux d'ici 2030, conformément au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming à Montréal.

## Conservation de la propriété Columbia Lake North – Wetlands

En 2023, dans le cadre de ses efforts soutenus de conservation dans la vallée du fleuve Columbia, la Nature Trust of British Columbia (NTBC) a acquis 67 hectares (165 acres) de terres d'importance écologique dans la région des Kootenay, près du centre de villégiature Fairmont Hot Springs, en Colombie-Britannique. Connue sous

le nom de « Columbia Lake North – Wetlands », la propriété est située près de l'extrémité nord du lac Columbia, à côté de l'aire de gestion de la faune East Side Columbia Lake.

Les milieux humides procurent de nombreux avantages à l'écosystème, par exemple la purification de l'eau, la régularisation des crues et le renouvellement des eaux souterraines. Ils fournissent également des habitats soutenant la biodiversité. Les terres humides de la vallée du fleuve Columbia sont importantes à l'échelle du continent pour la sauvagine visée par le PNAGS et sont désignées site Ramsar (zone humide d'importance internationale — elles sont l'un des trois sites Ramsar de la Colombie-Britannique et l'un des 37 sites Ramsar du Canada). Cette propriété écologiquement riche contient un complexe de milieux humides riverains rare composé d'eaux libres, de marais, de marécages, de communautés végétales riveraines dominées par des saules, et des parcelles de forêt sèche, dont certaines présentent des caractéristiques de forêt ancienne.

La propriété fournit des habitats cruciaux, notamment des sites de rassemblement, à plusieurs espèces de sauvagine, dont le harle couronné, le garrot à œil d'or et le cygne trompette. L'hirondelle rustique et l'engoulevent d'Amérique, inscrits en tant qu'espèces préoccupantes à la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada, y ont été observés, tandis que le goéland de Californie, qui figure sur la liste rouge du Conservation Data Centre (CDC) de la Colombie-Britannique et qui est considéré comme à risque de disparaître, a également été vu dans les environs. De l'habitat essentiel a été désigné sur la propriété pour l'hirondelle de rivage (annexe 1 de la LEP, espèce menacée) et le blaireau d'Amérique (annexe 1 de la LEP, espèce préoccupante; également sur la liste rouge du CDC de la Colombie-Britannique). L'aire de conservation renferme une aire d'hivernage des ongulés désignée par la province, qui est fréquentée par des orignaux, des wapitis, des cerfs mulets et des cerfs de Virginie. Elle se trouve par ailleurs à l'intérieur d'un corridor de déplacement important pour les ours grizzlis, les chèvres de montagne, les wapitis, les blaireaux et les carcajous. Selon Jasper Lament, chef de la direction de la NTBC, « cette propriété regorge de vie, et les avantages que procurent ces milieux humides et forêts pour la planète sont tout simplement remarquables. En protégeant la propriété Columbia Lake North – Wetlands, nous nous assurons que les espèces en péril qui y vivent prospèrent et que les bienfaits pour le climat sont pérennes. »

L'acquisition de Columbia Lake North – Wetlands a fait l'objet du soutien financier d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), d'American Friends of Canadian Conservation et de Teck Resources.

## L'acquisition de Sigi's Parcel favorise la conservation du marais Moberly

En 2023, Canards Illimités Canada (CIC) a acquis Sigi's Parcel, qui compte 49,2 hectares (121,58 acres) de terres agricoles adjacentes au parc provincial Burges James Gadsden, lequel se trouve dans les terres humides du fleuve Columbia. En partenariat avec BC Parks, CIC gère depuis 1971 le marais Moberly, un complexe de 244 hectares (602 acres) à l'intérieur des terres humides du fleuve Columbia. Sigi's Parcel ajoutera 46,5 hectares (114,85 acres) au complexe.



Garrot à œil d'or.  
Jaden Barney

Cette propriété regorge de vie, et les avantages que procurent ces milieux humides et forêts pour la planète sont tout simplement remarquables.



Sigi's Parcel comprend 49,2 hectares (121,58 acres) de terres agricoles adjacentes au parc provincial Burges James Gadsden, en Colombie-Britannique.

*Canards Illimités Canada*

Parmi les 150 espèces d'oiseaux qui utilisent le marais Bonanza pendant une partie ou la totalité de leur cycle de vie figurent plusieurs espèces prioritaires du PCIC telles que la sarcelle d'hiver, le harle couronné et le râle de Virginie.

L'acquisition de Sigi's Parcel permettra à CIC et à BC Parks de restaurer l'habitat de milieu humide naturel du marais Moberly au profit de la sauvagine, des poissons et d'autres espèces sauvages. À l'heure actuelle, une pompe et un système de digues sont utilisés dans le parc provincial Burges James Gadsden pour stabiliser les niveaux d'eau et subvenir ainsi aux besoins des individus reproducteurs et migrants de la sauvagine. Toutefois, le vieillissement des infrastructures et le resserrement des exigences réglementaires ont rendu non durables la mise en service et l'entretien du système. CUC, BC Parks, les

Premières Nations de la région et des consultant(e)s externes sont tous d'avis que la restauration du site améliorerait l'habitat. On éliminerait par le fait même les coûts de gestion à long terme ainsi que les responsabilités associées au système actuel. Les terres seront cédées à BC Parks pour une durée de 99 ans et feront partie des limites du parc. La collaboration touchera l'aménagement d'un réseau de sentiers, l'installation de panneaux d'interprétation ainsi que la promotion de la sensibilisation et de l'appréciation du public à l'égard de ce complexe de milieux humides important et de ses écosystèmes inestimables.

Les terres humides du fleuve Columbia sont désignées site Ramsar en raison de leur extraordinaire biodiversité. L'acquisition de Sigi's Parcel est d'une importance stratégique vu son impact potentiel sur la préservation de l'habitat. Les marais de plaine inondable du complexe servent d'habitat essentiel aux canards et aux oies en migration au printemps et à l'automne, de même qu'aux wapitis, aux cerfs et à d'autres espèces sauvages en hiver. Orignaux, loups, couguars, coyotes, castors, loutres de rivière et grizzlis fréquentent le secteur, qui abrite aussi une diversité et une abondance remarquable d'amphibiens, de reptiles, de mammifères, d'oiseaux, de poissons et d'invertébrés.

L'acquisition de Sigi's Parcel par les partenaires clés que sont CIC, BC Parks, BC Parks Foundation, ECCC, le Fish and Wildlife Service (FWS) des États-Unis, CNC et organisations membres du Kootenay Conservation Program, est un excellent exemple de collaboration entre acteurs provinciaux, nationaux et internationaux.

## Conservation du marais Bonanza

Assurée pendant plus d'un demi-siècle par la famille Alvarez, l'intendance de la parcelle de 5 hectares (12 acres) du complexe de milieux humides du marais Bonanza a été cédée à CNC en 2022. La propriété, à l'extrémité nord du lac Slochan, à l'embouchure du ruisseau Bonanza, comprend 2,5 hectares (6,2 acres) de terrain élevé et 2,3 hectares (5,7 acres) de milieux humides. Sa protection assurera l'intégrité écologique du complexe de milieux humides dans son ensemble, y compris du Snk'mip Marsh Sanctuary qui lui est adjacent.

Les milieux humides du marais Bonanza abritent une grande variété de sauvagine et d'oiseaux de rivage, qui les fréquentent pour leur abondance de végétaux aquatiques



Vue aérienne de l'aire de conservation du marais Bonanza, en Colombie-Britannique.

Ryan Durand

Sarcelle d'hiver.

Jaden Barney

et d'insectes. Ils renferment également des sites de repos et d'alimentation importants pour les oiseaux migrateurs de passage dans la vallée de la rivière Slokan. L'hiver, les milieux humides sont alimentés par des sources souterraines, ce qui empêche leur surface de geler; ils fournissent ainsi un précieux habitat d'alimentation à la sauvagine.

Parmi les 150 espèces d'oiseaux qui utilisent le marais pendant une partie ou la totalité de leur cycle de vie figurent plusieurs espèces prioritaires du PCIC telles que la sarcelle d'hiver, le harle couronné et le râle de Virginie. D'autres espèces d'oiseaux observés dans le marais sont le pygargue à tête blanche, le garrot à œil d'or, le grand harle, le grand pic, le balbuzard pêcheur, le carouge à épaulettes, la marouette de Caroline, le chevalier grivelé et le carouge à tête jaune. La propriété peut aussi fournir des habitats de nidification et d'alimentation à d'autres oiseaux de proie, cavicoles ou chanteurs.

L'aire de conservation du marais Bonanza et le ruisseau Bonanza sont des voies vitales pour les saumons kokanis pendant la montaison. L'abondance de saumons dans le ruisseau attire des grizzlis des montagnes environnantes. Le marais relie donc des populations de grizzlis, normalement séparés les uns des autres à cause de leur emplacement au fond de la vallée, fournissant ainsi des corridors fauniques continus. Ces corridors sont également empruntés par des orignaux, des wapitis, des carcajous et d'autres mammifères, qui se déplacent entre les habitats.

Une partie du projet a été offerte en tant que don à CNC dans le cadre du Programme des dons écologiques du gouvernement du Canada, et des fonds additionnels proviennent du FWS, d'American Friends of Canadian Nature Inc., de Kicking Horse Coffee et d'Eric Grace.



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint intra-montagnard canadien, par téléphone au 604-350-1913, ou à l'adresse [andrew.huang@ec.gc.ca](mailto:andrew.huang@ec.gc.ca).

### Contributions (\$ CA)

	2022-2023	Total (2003-2023)
Total	12 900 187 \$	114 765 831 \$

### Réalisations (acres)

	2022-2023	Total (2003-2023)
Protégés	3 758	366 810
Amélioré	0	50 898
Sous influence	682	206 362

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

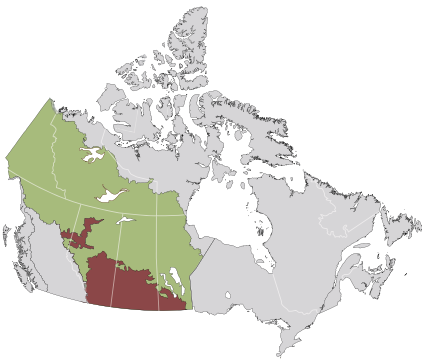
2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

2003-2023 : du 1er janvier 2003 au 31 mars 2023.

# Plan conjoint des habitats des Prairies

Ranch McIntyre, en Alberta.

*Leta Pezderic*



[www.phjv.ca](http://www.phjv.ca)

La zone visée par le Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) couvre deux biomes distincts de l'Ouest canadien : les prairies-parcs et la forêt boréale de l'Ouest (FBO). Ensemble, ces régions abritent environ 50 % de la sauvagine d'Amérique du Nord. L'un des premiers paysages prioritaires du continent dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, les prairies-parcs du PCHP, l'un des paysages prioritaires sur le continent, s'étendent sur 64,1 millions d'hectares (158,4 millions d'acres) dans les prairies et les tremblaies-parcs de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la région de Peace-Parkland, en Colombie-Britannique. La FBO, qui englobe certaines parties de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, a été reconnue dans le PNAGS comme la deuxième aire de reproduction de la sauvagine en importance après la région des fondrières des Prairies. Le PCHP renferme plusieurs types de milieux humides, allant des petites cuvettes des prairies aux réseaux de marais et de tourbières.

Le PCHP renferme plusieurs types de milieux humides, allant des petites cuvettes des prairies aux réseaux de marais et de tourbières. Ensemble, les régions des prairies-parcs et de la FBO offrent des habitats à la plupart des espèces de canards de l'Amérique du Nord. Elles fournissent aussi des habitats à des centaines d'espèces prioritaires désignées lors du processus dans les plans de région de conservation des oiseaux. Les plans de mise en œuvre dans les prairies-parcs et la FBO mettent en évidence les liens entre les habitats et les espèces.

## Région des prairies-parcs

### **Alberta : la conservation du ranch McIntyre est possible grâce aux investissements majeurs de partenaires**

Conservation de la nature Canada (CNC) et Canards Illimités Canada (CIC) se sont associés à la famille Thrall pour conserver le magnifique territoire du ranch McIntyre appartenant à cette dernière. Celui-ci compte plus de 22 000 hectares (55 000 acres) — un accomplissement historique dans le domaine de la conservation. Grâce à cet accord de conservation, le ranch sera maintenu à perpétuité dans un état naturel, sain et non fragmenté.

La conservation de ce ranch de 129 ans constitue une réalisation majeure à l'échelle mondiale, en plus d'être le plus important accord de conservation de l'histoire canadienne. Les investissements substantiels du Fish and Wildlife Service des États-Unis, par l'intermédiaire du *North American Wetlands Conservation Act* (NAWCA), et d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), par l'intermédiaire du Programme des dons écologiques et du Programme de conservation du patrimoine naturel, combinés aux dons faits par des entreprises, des fondations et des particuliers, ont rendu possible la réalisation de ce projet monumental. Le soutien de la famille Thrall a également été crucial.

« Nous sommes heureux de nous associer à CNC et à CIC, avec qui nous collaborons et partageons la responsabilité de la préservation des prairies », a déclaré Ralph A. Thrall III, président et chef de la direction de McIntyre Ranching Co. Ltd. « Ce partenariat nous aidera à adopter des pratiques d'élevage durables, conformes à notre philosophie "d'équilibre avec la nature". Nous sommes fiers de jouer un rôle dans la préservation des pratiques traditionnelles. »

Le ranch McIntyre, foisonnant de biodiversité, abrite l'une des plus vastes étendues de prairies à fétuques (indigènes) intactes restantes d'Amérique du Nord. Situé du côté ouest du secteur prioritaire du PCHP du chaînon de la rivière Milk, il renferme plus de 1 200 hectares (3 000 acres) de milieux humides, points névralgiques qui procurent plusieurs avantages écologiques à la sauvagine. En tant que zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité, cet habitat permet à d'innombrables espèces des prairies de prospérer, notamment des oiseaux rares à l'échelle provinciale tels que le canard pilelet, la sarcelle cannelle, le courlis à long bec et le bruant de Baird.

La conservation du ranch McIntyre protégera non seulement la nature, mais préservera également le riche patrimoine d'élevage en Alberta. Les propriétaires du ranch, engagés dans l'intendance durable des terres, assurent le maintien de ses valeurs naturelles depuis des générations.

Ce partenariat fructueux du PCHP, qui réunit des parties prenantes dévouées et passionnées, montre comment l'incroyable pouvoir de la collaboration permet d'obtenir des résultats remarquables et durables en matière de conservation, dans l'intérêt de tous.

## **Manitoba : les partenaires nationaux et internationaux y agissent pour la conservation**

Les efforts de conservation au Manitoba ont récemment bénéficié d'un soutien financier sans précédent de la part d'ECCC. Cela a permis aux groupes d'utiliser les fonds provinciaux, nationaux et internationaux additionnels pour obtenir, sur le terrain, des gains en matière de conservation des habitats. Avec les fonds accordés par ECCC et le NAWCA, les partenaires du PCHP au Manitoba mettent en œuvre des projets axés sur les milieux humides et les prairies, en plus

La conservation de ce ranch de 129 ans constitue une réalisation majeure à l'échelle mondiale, en plus d'être le plus important accord de conservation de l'histoire canadienne.

La ferme Alexander,  
près de Lenore, au Manitoba.

*Société protectrice du patrimoine  
écologique du Manitoba*





Servitude de conservation des terres renouvelable de Fast Estate–Dyck, au Manitoba.

*Canards Illimités Canada*

La protection de ces habitats est primordiale, le risque de perte de milieux humides étant élevé dans cette région.

de continuer à améliorer les habitats dans le cadre d'un partenariat avec la Weston Family Prairie Grasslands Initiative; ces actions visent toutes l'atteinte des objectifs du PCHP.

### **Servitude de conservation des terres renouvelable de Fast Estate–Dyck**

Situé dans la municipalité rurale de Boissevain-Morton, la servitude de conservation des terres renouvelable de Fast Estate–Dyck de CIC a été rendu possible grâce à un don partiel de terres et à un financement de la part du NAWCA et d'ÉCCC. Le projet restaure et protège 66 hectares (164 acres) de prairies ainsi que 59 hectares (146 acres) de prairies et de milieux humides intacts qui renferment un habitat de nidification de qualité pour la sauvagine et d'autres habitats pour des espèces sauvages telles que le fuligule à dos blanc, le canard colvert, les sturnelles, le castor et l'orignal. La protection de ces habitats est primordiale, le risque de perte de milieux humides étant élevé dans cette région.

Par ailleurs, le propriétaire actuel a récemment participé au programme de parcours naturels de CIC, financé par la famille Weston. Parmi les changements positifs au système de gestion figurent le système d'arrosage à énergie solaire, qui améliorera la santé des milieux humides, et l'installation de clôtures transversales, qui permettent le pâturage en rotation et augmentent ainsi la productivité des prairies.

### **Ferme Alexander**

Le projet Alexander, près de Lenore, au Manitoba, est une ferme bovine de quatrième génération. Les propriétaires ont récemment signé deux servitudes de conservation avec la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba (SPPEM) en vue de préserver les écosystèmes naturels se trouvant sur leur ferme. Avec le soutien financier d'ÉCCC et du NAWCA, les servitudes protégeront 220 hectares (544 acres) de milieux humides et de prairies. Le projet fournit de l'habitat à une douzaine d'espèces de sauvagine, dont la sarcelle à ailes bleues, le canard colvert et le canard souchet, ainsi qu'à d'autres espèces aviaires sauvages, comme le tétras à queue fine et des oiseaux chanteurs des prairies.



Grâce au Programme d'intendance des prairies de la SPPEM et aux fonds de la Weston Family Prairie Grasslands Initiative, la ferme Alexander a pu installer de nouvelles clôtures et un système d'arrosage hors site pour améliorer la gestion du pâturage de leur exploitation bovine.

La production de bétail joue un rôle essentiel dans le maintien des prairies et des habitats fauniques en améliorant la biodiversité, assurant la fertilité des sols, séquestrant le carbone et augmentant la résilience face aux changements climatiques. Ces améliorations renforceront l'habitat des espèces sauvages et la rentabilité de la ferme.



Bill et Darla Alexander.

*Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoban*

## Saskatchewan : protéger les habitats clés

Le paysage agricole de la Saskatchewan profite de sols riches et de longues journées de croissance durant la saison de culture. La région est renommée pour sa production de blé, de canola et de plusieurs autres cultures à grande valeur économique. Selon les partenaires canadiens et états-unis du PNAGS et du PCHP, cette province constitue un habitat clé pour l'avenir de la sauvagine.

La majeure partie de la région est de propriété privée, ce qui ajoute une pression constante sur les habitats naturels tels que les prairies et les milieux humides. La valeur des terres de la Saskatchewan est depuis longtemps inférieure à celle de la plupart des autres régions agricoles canadiennes, d'où l'intérêt de l'industrie privée pour l'expansion agricole dans cette province, mais aussi l'intérêt des partenaires de conservation de partout en Amérique du Nord pour des investissements.

En 1997, le *Saskatchewan Conservation Easement Act* a permis aux organismes de mise en œuvre du PCHP de la province de recourir aux servitudes de conservation pour conclure des partenariats avec des propriétaires fonciers et protéger ainsi les composantes naturelles valorisées se trouvant sur des terres privées. À l'instar de nombreuses nouvelles approches, le programme de servitude de conservation a connu des débuts modestes, avec quelques centaines d'hectares protégées chaque année. En 2014, CIC avait protégé 40 000 hectares (100 000 acres) de milieux humides et secs dans la province en recourant à ce moyen de conservation.

Selon les partenaires canadiens et états-unis du PNAGS et du PCHP, la Saskatchewan est un habitat clé pour l'avenir de la sauvagine.



Sarcelle à ailes bleues.

Jaden Barney

Le personnel de CIC collabore étroitement avec la Première Nation Deninu Kųę, le gouvernement des Métis de Fort Resolution et d'autres partenaires des Territoires du Nord-Ouest à assurer la santé et la prospérité du delta de la rivière des Esclaves et du bassin versant de la rivière Taltson.

Ces dernières années, le programme de servitude a été bonifié grâce en grande partie au financement continu et accru d'ECCC et du NAWCA. Le Canada et les États-Unis ont pris des engagements financiers sans précédent pour protéger les habitats existants, ciblant des secteurs représentatifs et des espèces de sauvagine prioritaires. Ces fonds ne sont toutefois pas versés sans contrepartie. Des organisations non gouvernementales, dont CIC et CNC, ont également trouvé des fonds provenant d'États américains, de provinces canadiennes et de partenaires du secteur privé et du milieu des affaires.

Andrew Hak, gestionnaire des opérations provinciales de CIC Saskatchewan, a été parmi les premiers à constater l'incidence de ces fonds additionnels sur le terrain. « Grâce aux investissements accrus dans les programmes de conservation

de la Saskatchewan, nous sommes en mesure de protéger une plus grande étendue d'habitat essentiel pour les espèces sauvages, aidant ainsi la sauvagine et la biodiversité des prairies », explique-t-il.

En moyenne, le programme de servitude de conservation de CIC en Saskatchewan a permis la protection d'environ 8 000 hectares (20 000 acres) par année depuis 2020, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à la décennie précédente. Le programme vient tout juste de dépasser la marque des 97 100 hectares (240 000 acres). La quantité d'habitats conservés par ce moyen a donc plus que doublé ces dernières années, montrant les retombées très réelles d'un intérêt et d'un investissement accrus dans le domaine de la conservation dans les Prairies canadiennes.

## Forêt boréale de l'Ouest

### Collaborer pour conserver

Le territoire boréal, riche en forêts et en milieux humides intacts, est une destination naturelle pour des milliers de sauvagine migratrice chaque année. Compte tenu de la situation nordique de la forêt boréale de l'Ouest, les activités de développement industriel et autres y ont toujours été limitées; ce paysage demeure tout de même de plus en plus menacé. La forêt boréale de l'Ouest est considérée par le PNAGS comme l'une des plus importantes aires de reproduction de la sauvagine en Amérique du Nord. Les responsables du programme national axé sur la forêt boréale de CIC travaillent avec des intendant(e)s et des parties prenantes locales, dont des communautés autochtones, l'industrie, les administrations municipales, et les gouvernements provinciaux et territoriaux, tout en collaborant avec le gouvernement fédéral et d'autres organisations sans but lucratif à vocation environnementale, pour assurer un impact positif sur les milieux humides et l'habitat de la sauvagine de la région.

### Conservation dirigée par les Autochtones pour l'avenir

Les activités d'intendance des terres et des eaux dirigées par les Autochtones représentent un espoir face aux défis mondiaux en matière de climat et de biodiversité. CIC soutient sans réserve de nombreuses initiatives de conservation dirigées par les Autochtones, par exemple le projet de la Seal River Watershed Alliance consistant à établir une aire protégée autochtone dans le nord du Manitoba.



Delta de la rivière des Esclaves et bassin versant de la rivière Taltson, Territoires du Nord-Ouest.

*Canards Illimités Canada*

À la Conférence des Nations Unies sur l'eau en mars 2023, le gestionnaire national des programmes boréaux de CIC, Kevin Smith, a décrit un autre projet dans le cadre duquel le personnel de CUC travaille étroitement avec la Première Nation Deninu K'ųé, le gouvernement des Métis de Fort Resolution et d'autres partenaires des Territoires du Nord-Ouest. Ce projet vise à assurer la santé et la prospérité du delta de la rivière des Esclaves et du bassin versant de la rivière Taltson, secteur prioritaire du PCHP de la forêt boréale de l'Ouest. Le but est d'établir une aire protégée et de conservation autochtone qui couvrirait des centaines de milliers d'hectares. Cette zone importante pour la conservation des oiseaux offrira un refuge à plus de 33 espèces d'oiseaux, dont la sarcelle d'hiver, des fuligules, le grand chevalier et le petit chevalier, le moucheron tchébec, le faucon émerillon et la sterne caspienne.

Grâce au soutien financier du NAWCA et d'ECCC, entre autres, CIC collabore étroitement avec les communautés afin d'habiliter les Autochtones à pratiquer l'intendance des terres, des eaux et de la sauvagine aux fins de protection à long terme des paysages locaux au moyen de la mise en commun des ressources et des connaissances. « Étant donné que le Canada détient près du quart des sources d'eau douce de la planète, ces solutions sont d'une importance et d'une incidence mondiales », a indiqué Kevin Smith. « Les solutions dirigées par les Autochtones sont source d'espoir. »

*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats des Prairies, à l'adresse suivante : [deanna.dixon@ec.gc.ca](mailto:deanna.dixon@ec.gc.ca).*

### La région des prairies-parcs

#### Contributions (\$ CA)

	2022-2023	Total (1986-2023)
Total	91 625 655 \$	1 611 904 569 \$

#### Réalisations (acres)

	2022-2023	Total (1986-2023)
Secured	110 364	8 562 120
Enhanced	359 513	3 011 747
Influenced	436 801	7 977 132

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

1986-2023 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2023.

### La forêt boréale de l'Ouest

#### Contributions (\$ CA)

	2022-2023	Total (1986-2023)
Total	14 624 535 \$	188 142 014 \$

#### Réalisations (acres)

	2022-2023	Total (1986-2023)
Protégés	0	12 091 184
Améliorés	0	107
Sous influence	1 022 122	122 127 230

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

1986-2023 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2023.

# Plan conjoint des habitats de l'Est

Leland Wetlands, Ontario.

Rob MacRae, *Conservation de la nature  
Canada*



[www.ehfv.ca](http://www.ehfv.ca)

[www.ehfv.ca/fr](http://www.ehfv.ca/fr)

Le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) couvre 315 millions d'hectares (780 millions d'acres) dans les provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. La zone du PCHE comprend 30 % des milieux humides du Canada, dont 48 millions d'hectares (120 millions d'acres) de milieux humides d'eau douce et côtiers. Les habitats importants sont, notamment, des baies côtières, des marais salés, des marais lacustres, des milieux humides en plaine inondable et des milieux humides dans la forêt boréale. Le PCHE compte six espèces prioritaires de sauvagine : le canard noir, le canard colvert, le canard branchu, le garrot à œil d'or, le garrot d'Islande et l'eider à duvet (sous-espèce dresserier), ainsi que 16 espèces prioritaires ne faisant pas partie de la sauvagine, dont des oiseaux aquatiques, des oiseaux de rivage et des oiseaux terrestres. Les habitats au sein du PCHE abritent 95 % de la population continentale de Canards noirs et 80 % de la sous-espèce dresserier de l'Eider à duvet.

## Baie des Atocas : un cadeau de la nature pour les oiseaux

La baie des Atocas, dans l'est de l'Ontario, est un bel exemple de la coexistence efficace de l'agriculture et de la restauration des milieux humides.

Au cours du XXe siècle, 95 % des milieux humides de la région ont disparu au profit de l'agriculture. Canards Illimités Canada (CIC) reconnaissait toutefois le potentiel d'amélioration de la baie des Atocas, caractérisée par des terres à faible valeur, des sols argileux et un relief vallonné. CIC, qui ne pouvait pas laisser passer l'occasion de restaurer des milieux humides rentables et productifs, a acheté la propriété en 2001 dans le cadre du PCHE réunissant plusieurs partenaires.

Les travaux de restauration des milieux humides de la baie des Atocas ont été répartis en trois phases, échelonnées de 2001 à 2008, et ont commencé avec les relevés de terrain (biologiques et de la sauvagine), les inspections techniques de terrain, les activités de conception et les approbations budgétaires. De nombreux milieux humides ont été restaurés, tandis que d'autres ont été laissés tels quels aux fins de comparaison du taux de succès pour la sauvagine. Sans surprise, les milieux humides restaurés étaient beaucoup plus productifs que ceux laissés tels quels.

Pendant la phase 1, CIC a acquis deux autres propriétés, puis 39 segments de milieux humides de plus ont été restaurés. En 2022, une superficie supplémentaire de 20,23 hectares (50 acres) a été achetée avec l'aide d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et du Fonds des solutions climatiques axées sur la nature. La propriété compte maintenant plus de 800 hectares (2 000 acres) de terrains élevés vallonnés, de milieux humides et de petits lacs. Sur la superficie nouvellement acquise, CIC a restauré neuf milieux humides qui abritent à la fois des habitats de reproduction et d'élevage des petits.



« Nous avons la chance de pouvoir préserver encore plus de terres dans la baie des Atocas », a déclaré Mikayla Stinson, spécialiste de la conservation de CIC dans l'est de l'Ontario. « Il est gratifiant d'avoir un tel impact positif et d'en être le témoin direct. Voilà ce qui peut être accompli quand les gens ont une vision et un but communs. »

Au total, CIC a restauré près de 300 bassins de milieux humides sur le site, procurant des bienfaits évidents à la sauvagine, à d'autres espèces sauvages et aux populations humaines de la région. Plus de 13 espèces de sauvagine fréquentent aujourd'hui la baie des Atocas, dont les espèces prioritaires du PNAGS que sont le canard colvert, le canard noir, la sarcelle à ailes bleues, le canard chipeau et le canard branchu. La baie des Atocas accueille plusieurs espèces rares, dont la guifette noire et le hibou des marais. De plus, la région abrite la plus forte densité de goglus des prés reproducteurs de l'Ontario et du Québec.

Plusieurs pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ont été mises en œuvre sur la propriété, dont l'installation de clôtures d'exclusion du bétail autour des milieux humides clés, l'adoption du pâturage en rotation, l'aménagement d'autres sources d'abreuvement du bétail et la fenaison différée pour réduire la mortalité des espèces sauvages. Le projet de la baie des Atocas montre comment l'agriculture et la gestion des habitats fauniques peuvent bien fonctionner ensemble, tout en procurant des avantages de séquestration du carbone et en contribuant à l'atteinte des objectifs du Canada en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de conservation des terres.

Cette grande initiative de conservation n'aurait pas été possible sans le soutien d'une multitude de partenaires de tous les ordres de gouvernement, tant au Canada qu'aux États-Unis, et d'organisations sans but lucratif.

CIC continuera de faire la promotion de ce projet remarquable afin d'insister sur les avantages de la restauration des milieux humides, de démontrer comment les pratiques d'intendance agricole peuvent subvenir aux besoins tant des agriculteurs et agricultrices que des espèces sauvages, et de souligner comment les partenaires du PCHE peuvent faire de grandes réalisations en travaillant ensemble.



Baie des Atocas, Ontario.  
*Ducks Unlimited Canada (Ontario)*

La baie des Atocas est un bel exemple de la coexistence efficace de l'agriculture et de la restauration des milieux humides.



## Cap Freels : un endroit spécial à Terre-Neuve-et-Labrador

À Terre-Neuve-et-Labrador, les espèces sauvages et leurs habitats en milieu urbain sont parmi ceux qui risquent le plus d'être dégradés ou réduits. À titre de contribution principale à la mise en œuvre du PCHE dans la province, le ministère des Pêches, de la Foresterie et de l'Agriculture y a créé un programme d'intendance de l'habitat à l'échelle municipale afin d'aider les municipalités à conserver les habitats des espèces sauvages situés à l'intérieur de leurs limites de planification. Le gouvernement travaille avec Stewardship Association of Municipalities Inc., partenaire provincial du PCHE, pour encourager les conseils municipaux à signer des accords de conservation de l'habitat officiels. De cette façon, les décisions prises en matière d'utilisation des terres tiendront compte de la valeur des habitats, et les activités futures ne diminueront pas la capacité des terres à soutenir les espèces sauvages.

Depuis 1993, plus de 45 municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador ont signé des accords de conservation de l'habitat, qui sont devenus des éléments importants des mesures de conservation à l'échelle du continent. En janvier 2017, la ville de New-Wes-Valley, située sur la côte nord-ouest de la baie de Bonavista, a signé un accord de conservation de l'habitat dans le but de conserver 460 hectares (1 135 acres) de milieux humides, de milieux en terrain élevé et de milieux côtiers pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages. À la fin de 2022, la Ville a approuvé un accord élargi pour inclure l'aire de conservation Cape Freels, soit 1 950 hectares (4 820 acres) supplé-

Habitat de nidification et d'alimentation des oiseaux de rivage du cap Freels, Terre-Neuve-et-Labrador.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador,  
Wildlife Division

mentaires de landes océaniques exposées, au profit de la sauvagine, des oiseaux de rivage et des oiseaux de mer nicheurs ainsi que de certaines espèces floristiques et fauniques gravement en péril.

La plus grande partie de l'aire de conservation Cape Freels est constituée d'habitat d'eaux peu profondes et de milieux humides, dominés par des tourbières. On trouve des marais, des plages et des dunes le long de la côte, et de petites enclaves de tourbières minérotrophes un peu partout. L'ensemble de la zone côtière a fait l'objet de nombreuses reprises de relevés côtiers de la sauvagine, de relevés hivernaux des canards de mer et de relevés de la sauvagine de l'Atlantique canadien réalisés par ECCC. Les données révèlent que de grandes bandes migratrices de sauvagine, comme le garrot à œil d'or, le fuligule milouinan, la sarcelle d'hiver, le canard pilet, le harle huppé et la bernache du Canada, fréquentent le cap Freels. La zone est un havre pour l'eider à duvet, et on estime qu'à un moment donné, environ 9 % de la population hivernante d'eiders à duvet du Nord pourrait être présente entre le cap Freels et les îles Wadham. Le cap Freels figure parmi les dix plus importantes haltes migratoires des oiseaux de rivage de Terre-Neuve-et-Labrador.

Plusieurs populations d'espèces en péril figurant à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) ont été observées dans la région, dont le bécasseau maubèche, le

pluvier siffleur, le faucon pèlerin, le hibou des marais et l'hirondelle de rivage, ainsi que des espèces désignées vulnérables au niveau provincial, comme la buse pattue, le bécasseau à poitrine cendrée et l'autour des palombes. On compte au moins huit espèces de plantes rares, désignées vulnérables au niveau provincial, dans la zone de conservation.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs partenaires du PCHE ont travaillé de concert pour inclure le cap Freels dans l'accord de conservation de l'habitat de New-Wes-Valley afin que l'environnement de cette région reste intact pour les générations à venir. Les partenaires saluent les efforts de l'Indian Bay Ecosystem Corporation, qui s'est efforcée d'évaluer cet important paysage côtier et d'obtenir le soutien de la population en faveur de la conservation grâce à l'initiative Lieux prioritaires désignés par les collectivités d'ECCE. Ce travail renforce le dialogue sur l'intendance de l'habitat dans la région, tout en contribuant à atteindre les objectifs du Canada en matière de biodiversité et de conservation des terres, et à protéger l'habitat des espèces prioritaires du PNAGS.

## Préserver les milieux humides, les tourbières et les marais

Conservation de la nature Canada (CNC) s'affaire à protéger les milieux humides et les espèces qu'ils abritent en planifiant la conservation à l'échelle du paysage et en établissant des partenariats et des collaborations avec les gouvernements, les organismes de conservation et d'autres propriétaires fonciers. En 2022, trois achats de terre ont permis d'ajouter des zones naturelles existantes à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario et au Québec.

La réserve naturelle Haldimand River de CNC, à l'Île-du-Prince-Édouard, se distingue par ses vastes marais salés et ses milieux riverains intacts. Puisque ces marais ne représentent que 1 % du territoire de la province, il est essentiel de les protéger. CNC a récemment ajouté 28 hectares (70 acres) de forêts et de milieux humides aux 117 hectares (290 acres) de marais salés et de milieux forestiers secs, grâce à un financement du gouvernement fédéral des États-Unis au titre du *North American Wetlands Conservation Act* et en partenariat avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. La réserve naturelle est un paradis pour les ornithologues. En remontant la rivière, il est possible d'apercevoir de nombreuses espèces de sauvagine prioritaires du PNAGS, et d'entendre les chants du grand héron, du chevalier semipalmé et du bruant de Nelson depuis les milieux humides.

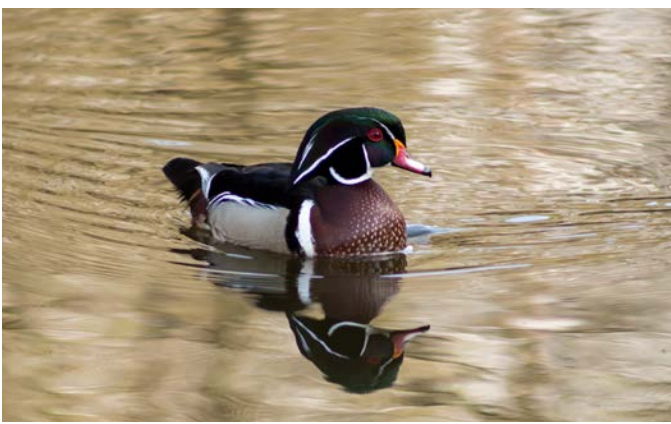
Eider à duvet.  
Sydney M. Collins



Les décisions prises en matière d'utilisation des terres tiendront compte de la valeur des habitats, et les activités futures ne diminueront pas la capacité des terres à soutenir les espèces sauvages.

Harle couronné.  
Jean-Maxime Pelletier





Canard branchu.

*Nila Sivatheesan, Conservation de la nature Canada*

En Ontario, CNC a annoncé la protection de 75 hectares (185 acres) de milieux humides, de forêts et de crêtes de granite dans la région des milieux humides de Leland, au nord de Kingston. Cette superficie fait partie de l'aire naturelle de l'arche Frontenac, une zone de 171 000 hectares (422 550 acres) de forêts, de milieux humides et de lacs qui relie les forêts septentrionales d'Algonquin aux Adirondacks, dans l'État de New York. Il s'agit d'un important corridor d'habitat pour les oiseaux migrateurs et les animaux à vaste domaine vital tels que le pékan, l'orignal, l'ours noir et le loup de l'Est.

Située au sud de Shawinigan, au Québec, la tourbière de Lac-à-la-Tortue, qui couvre 6 600 hectares (16 309 acres), est la plus vaste tourbière de la vallée du Saint-Laurent. En automne 2022, CNC y a protégé la propriété Lefebvre, un site de 85 hectares (210 acres) entièrement constitué de milieux humides (tourbières et marais). La tourbière comprend plusieurs étangs et marécages qui abritent de nombreuses espèces de sauvagine, dont le canard noir, le canard branchu, le grand héron et la sarcelle d'hiver.

Tourbière de Lac-à-la-Tortue, Québec.

*Conservation de la nature Canada*

Plusieurs équipes de recherche s'intéressent aux services écologiques fournis par la tourbière, et des projets sont en cours pour mieux comprendre comment celle-ci retient l'eau et capte le carbone. Mentionnons que tous les types de milieux humides fournissent ces services écologiques, qui contribuent à ralentir le rythme des changements climatiques et à améliorer la qualité de l'eau dans les collectivités, tout en offrant de l'habitat à la sauvagine et à de nombreuses autres espèces.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kristin Bianchini, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats de l'Est par téléphone (289) 212-2735, [kristin.bianchini@ec.gc.ca](mailto:kristin.bianchini@ec.gc.ca).*

### Contributions (\$ CA)

	2022-2023	Total (1986-2023)*
Total	52 137 696 \$	786 768 949 \$

### Réalizations (acres)

	2022-2023	Total (1986-2023)*
Protégés	5 932	2 407 203
Améliorés	7 175	713 420
Sous influence	222 518	78 219 153

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

1986-2023 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2023.

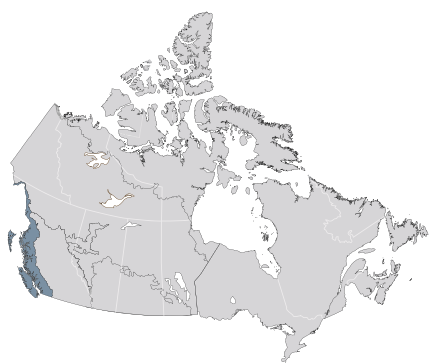
\* Comprend les projets de faible envergure achevés en 1986-1988, avant la reconnaissance officielle du PCHE en 1989.



# Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

Forêts côtières et littoral naturel de la pointe Edith, en Colombie-Britannique.

*Emrys Miller*



[www.pacificbirds.org](http://www.pacificbirds.org)

Le Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique (PCHOP) est un plan conjoint international qui comprend des parties de la Colombie-Britannique, de l'Alaska, de l'État de Washington, de l'Oregon, de la Californie et d'Hawaï. La côte de la Colombie-Britannique compte plus de 440 estuaires, qui sont visés par de nombreux programmes du PCHOP en raison de la présence combinée de milieux humides estuariens et de plaines d'inondation adjacents, riches en nourriture. Près des zones urbaines, les plaines inondables sont souvent très modifiées et maintenant utilisées pour l'agriculture intensive de plantes non fourragères, ce qui explique la perte considérable d'habitats naturels et la forte diminution des sources de nourriture pour la faune. Partout dans la région visée par le PCHOP, une quarantaine d'espèces de canards, de cygnes et d'oies à divers stades de leur cycle de vie y passent régulièrement, et environ un million d'individus hiverneraient le long de la côte de la Colombie-Britannique. Le delta du Fraser, dans le sud de la province, est la seule zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité au Canada désignée « en danger » par BirdLife International. Le delta accueille la plus forte densité de sauvagine hivernant au Canada. Les principales espèces présentes dans la portion britanno-colombienne du Plan sont l'Oie des neiges de l'île Wrangel (près de la moitié de la population), le Cygne trompette de la côte du Pacifique (la moitié de la population mondiale), le Canard d'Amérique, la Bernache de Hutchins et la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique.

Les projets effectués dans le cadre du PCHOP en 2022-2023 ciblent la conservation des estuaires et des hauts-fonds marins littoraux, deux types d'habitats prioritaires dans de son plan de mise en œuvre. Ces milieux abritent des espèces de sauvagine telles que le canard d'Amérique, le garrot d'Islande, le petit garrot, l'arlequin plongeur, le canard colvert et la bernache cravant du Pacifique. Les milieux secs associés sont également protégés, ce qui démontre les avantages du *North American Wetlands Conservation Act* (NAWCA) pour les espèces autres que la sauvagine. Pour de nombreux projets, des gouvernements, des organismes et des particuliers, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont fourni un financement considérable, illustrant ainsi que les bienfaits de la nature ne connaissent pas de frontières.

---

L'estuaire de Shoal Creek  
en Colombie-Britannique.

*The Nature Trust of British Columbia*



Guillemot marbré.

*Tom Middleton*

---

En outre, les réalisations des partenaires du PCHOP et du Plan conjoint intramontagnard canadien (PCIC) sont consignées dans le cadre d'un programme de suivi des oiseaux dans des régions ciblées. Le programme évalue la façon dont les espèces prioritaires, qu'il s'agisse de sauvagine ou non, réagissent aux travaux de conservation des plans conjoints.

## Acquisition de l'estuaire de Shoal Creek (phase 2)

En 2022-2023, la Nature Trust of British Columbia (NTBC) a acquis une parcelle de 65 hectares (160 acres) dans l'estuaire de Shoal Creek, au centre de la côte britanno-colombienne, à 13 km (8 miles) à l'est de Port Neville. Cette acquisition d'une deuxième parcelle porte la superficie de la zone protégée à 130 hectares (320 acres).

Les estuaires de la Colombie-Britannique sont des zones d'habitat clés pour la conservation, car ils abritent 80 % de tous les poissons et autres espèces sauvages de la province, dont

certaines des espèces les plus rares et les plus menacées au monde. L'estuaire de Shoal Creek se situe dans la forêt pluviale Great Bear, caractérisée par la présence de battures, de versants de montagne et de forêts en cours de régénération naturelle après leur exploitation dans les années 1990.

La zone en question est une halte importante sur la voie migratoire du Pacifique, qui s'étend le long de la côte du Pacifique depuis l'Alaska jusqu'à la pointe sud de l'Amérique du Sud. Cette halte migratoire n'est accessible que par voie maritime ou aérienne. Plusieurs espèces d'oiseaux inscrites en tant qu'espèces préoccupantes ou menacées à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada fréquentent l'estuaire, dont le grand héron, le grèbe élégant, l'hirondelle rustique et le guillemot marbré. Parmi les autres espèces d'oiseaux qui en dépendent, citons la macreuse à bec jaune, le cormoran de Brandt, le cormoran à aigrettes, la harelde kakawi et la macreuse à front blanc. De plus, le saumon kéta, le saumon coho et le saumon rose l'utilisent comme aire de croissance et d'alimentation, ce qui attire les ours grizzlis (espèce préoccupante selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada [COSEPA]). Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), le Fish and Wildlife Service des États-Unis (par l'intermédiaire du NAWCA), l'entreprise Pan American Silver et de nombreux autres donateurs du Canada et des États-Unis ont assuré le financement.

## Conservation d'Edith Point

Edith Point, d'une superficie de 35 hectares (86 acres), est située dans le nord-est de l'île Mayne. Elle est l'une des rares grandes propriétés non aménagées qui se trouve en front de mer dans les îles Gulf méridionales. En 2022, la famille qui s'en occupait depuis les années 1990 a confié sa conservation à CNC. La justification de sa conservation du point de vue écologique a été établie grâce à des études sur sa flore et

sa faune et à la cartographie de l'écosystème réalisée par Mayne Island Conservancy, qui collabore également avec CNC à l'intendance permanente de l'aire de conservation.

Outre ses impressionnants peuplements de douglas de Menzies matures et d'arbousiers, Edith Point contient également des parcelles de prairies côtières, un petit milieu humide et plus de 3 km (1,9 mile) de littoral naturel. Les forêts côtières de douglas de Menzies abritent de nombreuses espèces rares, y compris des espèces en péril sur la liste du gouvernement niveau fédéral. Une diversité de sauvagine et d'oiseaux de rivage trouve refuge et se nourrit sur la rive sud de la pointe et, à l'occasion, il est possible d'y observer des guillemots marbrés, espèce menacée inscrite à la LEP.

Les côtes de la Colombie-Britannique font partie de la voie migratoire du Pacifique et sont reconnues par le PNAGS comme des zones importantes pour la sauvagine. Durant la migration, une variété d'espèces de sauvagine passe l'hiver dans les habitats marins d'eaux peu profondes du sud-est de l'île de Vancouver et des îles Gulf, où se trouve la propriété Edith Point. La zone est également adjacente à la Zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité Active Pass, qui présente des concentrations d'oiseaux aquatiques et d'oiseaux de mer coloniaux.

Les espèces prioritaires du PCHOP pouvant être observées dans les eaux entourant la propriété sont les suivantes : le canard d'Amérique, le garrot d'Islande, le petit garrot, l'arlequin plongeur, la harelde kakawi, le canard colvert et la bernache cravant du Pacifique. On peut apercevoir des épaulards, des baleines à bosse et des otaries au large de la côte nord, et les forêts côtières de douglas de Menzies abritent la couleuvre à queue fine et plus de 100 espèces d'insectes. Plus de 170 espèces de plantes vasculaires y ont été répertoriées, dont le rare genévrier maritime.

Le projet a été financé par le Programme des dons écologiques d'ECCC, le NAWCA, des fondations et des donateurs et donatrices.

## Restauration d'habitats de marais dans la baie Boundary : une mission parsemée d'embûches

En 2023, dans le cadre d'une initiative visant à restaurer des milieux humides côtiers dans la vallée du bas Fraser, Canards Illimités Canada (CIC) a mené à bien un ambitieux projet de retrait de billots dans la baie Boundary. Ce travail a permis de nettoyer 1,47 hectare (3,63 acres) de marais et d'éliminer 945,91 tonnes métriques (930,97 tons) de débris ligneux. La présence de ces débris dans l'estuaire du Fraser est depuis longtemps un sujet de préoccupation à cause des dommages qu'ils causent à la végétation des marais. Depuis le milieu des années 1980, l'enlèvement des billots est utilisé comme stratégie de restauration des marais. Comparativement à d'autres solutions, telles que la création de marais côtiers et la replantation de zones dégradées, il s'est avéré être une solution rentable et fiable.

La baie Boundary a été choisie comme zone de restauration prioritaire pour plusieurs raisons. Faisant partie du site Ramsar du delta du fleuve Fraser, elle est



Grand héron, espèce d'oiseau aquatique prioritaire du PCHOP.  
*The Nature Trust of British Columbia*

La présence de ces débris dans l'estuaire du Fraser est depuis longtemps un sujet de préoccupation à cause des dommages qu'ils causent à la végétation des marais.

---

Relevés visant à repérer les arbres morts présentant des caractéristiques importantes pour l'habitat (p. ex. troncs nourriciers de grand diamètre, mottes racinaires).

*Canards Illimités Canada*



À mi-parcours des travaux d'enlèvement des billots dans le marais : séparation entre la zone restauration et la zone non restaurée.

*Canards Illimités Canada*

---

reconnue comme une zone humide d'importance internationale. Des aspects liés à la simplicité logistique, notamment la proximité avec la digue et la durabilité de la digue elle-même, en ont fait un lieu idéal, et les études et projets antérieurs d'enlèvement de billots dans les environs ont servi de références utiles pour le projet. La baie Boundary est également un marais salé, ce qui la rend propice au stockage du carbone.

La restauration de marais côtiers dans la baie Boundary présente plusieurs avantages écologiques. La baie revêt en effet une importance internationale en tant que plus grand habitat au Canada, au sein de la voie migratoire du Pacifique, pour les oiseaux hivernant, dont la sauvagine. De plus, la zone du projet chevauche l'habitat essentiel de plusieurs espèces figurant à l'annexe 1 de la LEP, dont l'effraie des clochers, le grand héron, le hibou des marais, la cicindèle d'Audouin et le grand bident, toutes des espèces préoccupantes, menacées ou en voie de disparition. Le projet permet d'améliorer les habitats des espèces et de contribuer à leur conservation. Il vise également à rétablir la communauté écologique de distichlis dressé et de salicorne du Pacifique, qui figure sur la liste rouge du Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique.

Pour protéger l'habitat naturel, des études ont été menées avant le début des travaux afin de repérer les arbres morts présentant des caractéristiques importantes pour l'habitat (troncs nourriciers de grand diamètre, mottes racinaires) qui devaient être conservés. L'enlèvement de billots s'est fait par le dessus pour réduire au minimum les dommages causés au marais et à la digue et pour éviter de perturber l'habitat naturel. Par la suite, trois traitements de revégétalisation différents ont été effectués : plantation avec du matériel de pépinière, transplantation de plaques de végétaux provenant de marais voisins et recolonisation naturelle. Leur succès

orientera les prochains projets de restauration.

Le projet a été financé à la fois par le Canada et les États-Unis, par l'intermédiaire du Fonds des solutions climatiques axées sur la nature d'ECCC et le NAWCA, respectivement.

## Suivi des oiseaux sur des sites de conservation de plans conjoints

Depuis 2021, des partenaires du PCHOP et du PCIC collaborent à un programme concerté de suivi des oiseaux dans le sud de la Colombie-Britannique, ce qui comprend l'île de Vancouver, les basses terres continentales, la vallée de l'Okanagan et la vallée du fleuve Columbia. L'objectif est d'évaluer comment les différentes espèces d'oiseaux ont réagi à des décennies de travaux de conservation de l'habitat, tels que l'acquisition de terres et la restauration de l'habitat.



Depuis 2021, des partenaires du PCHOP et du PCIC collaborent à un programme concerté de suivi des oiseaux dans le sud de la Colombie-Britannique...

L'objectif est de mesurer l'abondance et la diversité des espèces d'oiseaux dans les sites des plans conjoints et de les comparer aux sites témoins non protégés situés à proximité.

Petit garrot adultes et juvéniles.

Jaden Barney

Des relevés de tous les oiseaux ont été entrepris, en ciblant particulièrement les oiseaux des milieux humides et des marais. L'objectif est de mesurer l'abondance et la diversité des espèces dans les sites des plans conjoints et de les comparer aux sites témoins non protégés situés à proximité. En plus des relevés menés pendant la période de reproduction, des relevés d'hiver des oiseaux aquatiques dans les basses terres continentales (de novembre à février) ont été effectués. Ce programme évalue la valeur de conservation des propriétés des plans conjoints en dehors de la saison de reproduction, période cruciale pour de nombreux oiseaux aquatiques. Les relevés, réalisés selon les protocoles établis pour le B.C. Marsh Monitoring Program et l'Atlas provincial des oiseaux nicheurs, ont bénéficié des relations entre les partenaires des plans conjoints, dont ECCC, Oiseaux Canada, CIC, NTBC et CNC.

Selon les résultats préliminaires, les sites des plans conjoints abritent une plus forte abondance et une plus grande diversité d'espèces d'oiseaux, notamment la paruline de Townsend, la paruline grise, le courlis à long bec et le fuligule à collier, comparativement aux sites témoins non protégés. Des oiseaux des marais, comme le grèbe à bec bigarré, la marouette de Caroline et le râle de Virginie, ont également été détectés plus fréquemment dans les sites des plans conjoints. Ces sites sont bénéfiques à la fois pour les espèces de sauvagine prioritaires et d'autres espèces d'oiseaux, y compris celles dont la conservation est très préoccupante. D'autres travaux permettront de créer des outils de conservation visant à déterminer les zones

prioritaires pour tous les oiseaux et les mesures de conservation sur le terrain les plus bénéfiques pour la sauvagine, les oiseaux des marais, les oiseaux des milieux secs et d'autres groupes aviaires. Les futures décisions d'investissement en matière de gestion, d'entretien et d'extension du réseau d'aires protégées seront ainsi fondées sur cette information, ce qui permettra de conserver les habitats les plus précieux et les plus sensibles des espèces sauvages.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique, par téléphone au 604-350-1913, ou à l'adresse, [andrew.huang@ec.gc.ca](mailto:andrew.huang@ec.gc.ca).

### Contributions (\$ CA)

	2022-2023	Total (1991-2023)
Total	19 926 046 \$	277 349 337 \$

### Réalizations (acres)

	2022-2023	Total (1991-2023)
Protégés	436	141 663
Améliorés	4 035	204 073
Sous influence	22 042	6 663 779

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

1991-2023 : du 1er janvier 1991 au 31 mars 2023.

---

Canard branchu.

*Jean-Maxime Pelletier*





# Plans conjoints des espèces

Macreuse à front blanc mâle muni d'une antenne GPS et d'une bague à la patte.

*Frank Lin*

---

Les plans conjoints des espèces ont une portée internationale, englobant l'Amérique du Nord ainsi que les pays circumpolaires. Ces plans conjoints mettent l'accent sur les besoins scientifiques essentiels pour guider la gestion de plus de 20 espèces (plus de 50 populations) et de leurs habitats. De plus, les recherches menées dans le cadre des plans conjoints des espèces portent sur des questions concernant d'autres espèces d'oiseaux qui partagent les mêmes habitats.



# Plan conjoint sur le Canard noir

Canard noir.

Sydney M. Collins



Le Plan conjoint sur le canard noir (PCCN) inclut des partenaires de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador et de 14 États de l'est des États-Unis. Le canard noir (*Anas rubripes*) fréquente les marais salés, les bassins de retenue d'eau douce et d'eau saumâtre, les marais fluviaux et estuariens, les marécages, les lacs peu profonds et les milieux humides de tout le territoire boréal. Il emprunte essentiellement les voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique.

Souvent considéré comme l'étalon de référence de la sauvagine de l'Est, le canard noir a une énorme valeur sociale, économique et culturelle pour les habitats de l'est de l'Amérique du Nord. Par le passé, il s'agissait de l'espèce de canard la plus abondante de cette région. Cependant, la population a diminué de plus de 50 % dans les aires d'hivernage traditionnelles des années 1950 aux années 1980. Bien que le nombre de canards noirs se soit stabilisé, il n'est pas retourné au niveau antérieur et demeure sous l'objectif en matière de population du PNAGS. Bien qu'aucune cause unique du déclin des canards noirs n'ait été cernée, on suppose que la perte et la dégradation de l'habitat dans les aires de migration et d'hivernage (c.-à-d. habitat utilisé en période internuptiale) en sont responsables. Dans l'habitat utilisé par le canard noir en période internuptiale, les partenaires de conservation investissent chaque année des ressources importantes pour restaurer et protéger les milieux humides et les habitats associés. Toutefois, ces efforts ont été largement opportunistes et sont dépourvus d'un fondement biologique/scientifique solide.

La planification de la conservation de la sauvagine dans les aires de migration et d'hivernage est basée sur la théorie de l'énergie. Celle-ci suppose que les populations sont principalement limitées par la disponibilité d'énergie sous forme de nourriture. Très simplifiés, les modèles énergétiques comparent la demande d'énergie que la sauvagine exerce sur les habitats à l'offre d'énergie fournie par ces habitats. Ces modèles peuvent être mis à l'échelle du refuge, du bassin versant, de la province, du pays ou de la zone visée par un plan conjoint, en fonction des besoins en planification de la conservation. Les activités d'amélioration priorisent les zones en déficit énergétique, tandis que les activités de protection de l'habitat existant priorisent les zones qui sont en équilibre énergétique.



Le PCCN, l'Atlantic Coast Joint Venture des États-Unis, Canards Illimités Canada (CIC), divers organismes de protection des espèces sauvages et plusieurs établissements d'enseignement ont collaboré à une série d'études de terrain et en laboratoire ainsi qu'à des travaux de modélisation énergétique visant à estimer la capacité de charge de l'habitat en canards noirs non reproducteurs. Parallèlement, des scientifiques spécialistes de la sauvagine de partout sur le continent ont mis au point un processus pour appliquer les objectifs du PNAGS visant les populations reproductrices à l'échelle du continent aux aires de migration et d'hivernage afin d'établir des objectifs pour les populations non reproductrices. Grâce au financement fourni par le PCCN, les équipes de recherche ont mis au point l'outil d'aide à la décision (OAD) sur le canard noir afin d'estimer les besoins en matière d'habitat à l'échelle de l'aire utilisée pendant la période internuptiale et d'établir les priorités quant à la protection et à la restauration de l'habitat, notamment dans l'Est du Canada. L'OAD permet de cibler des bassins versants en fonction de leur importance relative pour l'espèce et des objectifs spécifiques de restauration et de protection des milieux humides afin d'appuyer les travaux visant l'atteinte de l'objectif en matière de population du PNAGS pour le canard noir dans l'est de l'Amérique du Nord.

L'OAD englobe la partie sud de la région visée par le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE), qui se trouve à la limite nord de l'aire utilisée par le canard noir en période internuptiale. Il comprend les régions de conservation des oiseaux 12, 13 et 14. Bien que les partenaires du PCHE se concentrent principalement sur les besoins de la sauvagine reproductrice, ils peuvent utiliser l'OAD pour orienter leurs décisions en matière de planification et de gestion de la conservation de manière à ce qu'elles fournissent des milieux humides et

des habitats associés importants pour le canard noir durant la période internuptiale au Canada, tout en profitant à une diversité d'espèces qui dépendent des milieux humides et à d'autres espèces prioritaires du PNAGS dans une vaste zone géographique. Finalement, l'outil peut aider les partenaires à accomplir ensemble de plus grandes réalisations.

Pour accéder à l'outil d'aide à la décision sur le canard noir et aux ressources, veuillez consulter le site suivant : [dabblingducks.ducksgis.org](http://dabblingducks.ducksgis.org) (en anglais seulement).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kristin Bianchini, coordonnatrice du Plan conjoint sur le Canard noir, par téléphone, (289) 212-2735, [kristin.bianchini@ec.gc.ca](mailto:kristin.bianchini@ec.gc.ca).

### Dépenses (\$ CA)

	2022-2023	Total (1986-2023)
Baguage	350 085 \$	9 698 917 \$
Recherche	115 085 \$	2 081 119 \$
Relevés	607 376 \$	10 129 936 \$
Planification de la conservation	33 060 \$	491 312 \$
Communication et éducation	–	80 428 \$
<b>Total</b>	<b>1 105 606 \$</b>	<b>22 481 712 \$</b>

2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

1986-2023 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2023.

Canard noir.  
Sydney M. Collins



# Plan conjoint des canards de mer

Megan Ross, la responsable du projet, met en place une ligne de leurres pour aider à capturer des macreuses à front blanc et des macreuses à ailes blanches dans le cadre d'une étude de suivi par GPS dans la mer des Salish.

*Environnement et  
Changement climatique Canada*

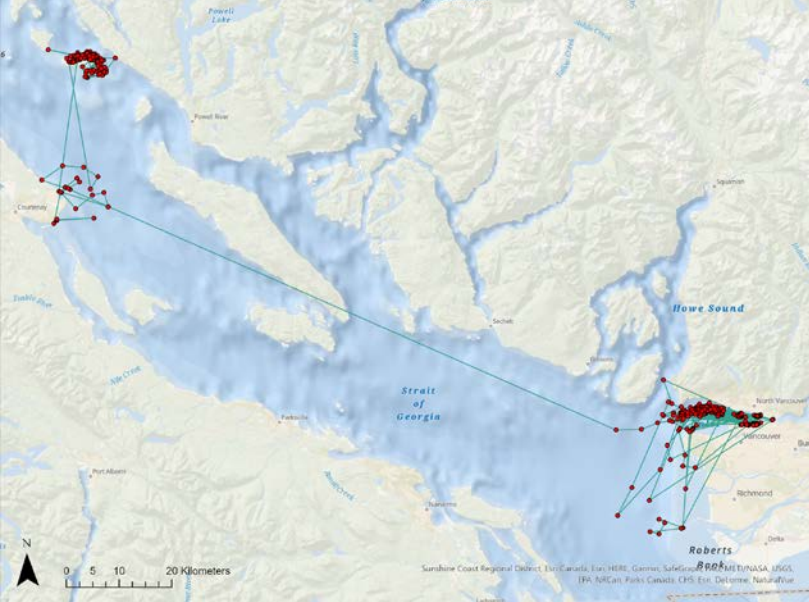


[www.seaduckjv.org](http://www.seaduckjv.org)

Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) couvre l'ensemble du Canada et des États-Unis, ciblant en particulier les eaux côtières dans le cas des canards migrateurs et hivernants, et la forêt boréale et la toundra, dans le cas des canards nicheurs. Il vise 22 populations reconnues des 15 espèces de canards de mer (tribu des Mergini) : l'eider à duvet, l'eider à tête grise, l'eider à lunettes, l'eider de Steller, la macreuse noire, la macreuse brune, la macreuse à front blanc, le garrot d'Islande, le garrot à œil d'or, le petit garrot, le harelde kakawi, l'arlequin plongeant, le grand harle, le harle huppé et le harle couronné.

Tout plan de conservation des canards de mer nécessite des données précises et à jour sur les espèces. Les progrès récents en matière d'émetteurs GPS implantables ont permis à l'équipe de recherche de la Colombie-Britannique et de l'État de Washington d'affiner leurs connaissances sur les activités de la macreuse à front blanc et de la macreuse à ailes blanches dans la mer des Salish. Dans le cadre d'un partenariat entre ECCC, le Department of Fish and Wildlife de l'État de Washington, le PCHOP et le PCCM, les équipes de recherche travaillent à un projet visant à décrire l'aire de répartition, les déplacements et l'utilisation de l'habitat d'hivernage de la macreuse à front blanc et de la macreuse à ailes blanches avant que celles-ci ne migrent vers le nord en mars et en avril.

Du 29 novembre au 1er décembre 2021, 67 macreuses à front blanc ont été capturées et baguées (47 en Colombie-Britannique et 20 dans l'État de Washington). Parmi ces oiseaux, 28 ont été équipés d'émetteurs Ornitrack-30 4G de petite taille (31 grammes/1 once) (19 en Colombie-Britannique et 9 dans l'État de Washington). Au cours des cinq à six mois suivants, les oiseaux ont été suivis pendant leurs déplacements dans la mer des Salish. En novembre et en décembre 2022, 61 autres émetteurs ont été installés : 27 en Colombie-Britannique (15 macreuses à ailes blanches, 12 macreuses à front blanc) et 34 dans l'État de Washington (18 macreuses à ailes blanches et 16 macreuses à front blanc). Les analyses préliminaires démontrent l'incroyable précision des données de localisation GPS par rapport aux technologies précédemment disponibles.



Cette carte illustre comment une macreuse à front blanc mâle a passé l'hiver dans la mer des Salish, du 9 décembre 2021 au 31 mars 2022. Après la pose de l'émetteur, l'oiseau était dans l'inlet Burrard, près de Vancouver, jusqu'à la mi-février. Il a ensuite volé jusqu'à Courtenay en février, puis s'est déplacé vers le nord jusqu'à Powell River, où il est resté pendant un mois. Il est re-tourné dans la région de Courtenay/Comox pendant la fraie du hareng, où il est demeuré le reste du mois de mars avant de s'envoler vers le nord pour se reproduire..

les effets des déversements d'hydrocarbures et les mesures d'intervention à prendre) et la planification de la conservation dans la mer des Salish.

En plus de contribuer à la science des canards de mer, ce projet a permis aux équipes de recherche d'établir des relations avec des centres d'interprétation régionaux. L'un d'entre eux est la SeaDoc Society, basée sur l'île Orcas, qui soutient la recherche scientifique sur la santé des espèces sauvages marines et de leurs écosystèmes. L'épisode 3 de la série *Salish Sea Wild* a mis en lumière le travail de Dr Joe Gaydos, directeur scientifique de la SeaDoc Society et vé-térinaire au sein de l'équipe de l'État de Washington en 2021 ([www.seadocsociety.org/salish-sea-wild](http://www.seadocsociety.org/salish-sea-wild); en anglais seulement).

Les nouveaux résultats du projet de suivi de la macreuse à front blanc et de la macreuse à ailes blanches dans la mer des Salish viendront s'ajouter aux travaux d'un second projet financé par le PCCM, qui réunit un réseau transfrontalier d'expert(e)s mettant en commun de l'information sur la gestion des habitats côtiers et marins dans cette mer. Ce projet, dirigé par Oiseaux Canada avec des collaborateurs(-trices) de l'État de Washington, de la Colombie-Britannique et du PCHOP, permettra de développer des modèles d'habitat pour les canards de mer des deux côtés de la frontière canado-américaine.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Margaret Campbell, coordonnatrice du Plan conjoint des canards de mer, par téléphone au 867-334-5379, ou à l'adresse [margaret.campbell@ec.gc.ca](mailto:margaret.campbell@ec.gc.ca).*

Les données en temps réel obtenues grâce aux émetteurs permettent aux équipes de recherche de mieux comprendre l'utilisation de l'habitat et les déplacements durant la période inter-nuptiale. Par exemple, les données de suivi montrent les habitudes quotidiennes des oiseaux : ils ont tendance à passer du temps plus près du rivage pendant la journée et à s'éloigner de celui-ci pendant la nuit. Les données montrent également que certains oiseaux se déplacent bien au-delà de leur domaine vital établi à mesure que l'hiver avance et que les ressources alimentaires et/ou leur disponibilité commencent à changer.

La fraie du hareng du Pacifique attire des milliers de canards de mer, et la région du détroit de Baynes est l'une des frayères les plus fiables d'une année à l'autre. En 2021, les premiers déplacements des macreuses vers le détroit de Baynes ont été effectués environ une semaine avant que les observateurs de Pêches et Océans Canada ne voient des harengs frayer. Cela laisse croire que les macreuses sont parfaitement adaptées à la saisonnalité de leur environnement local et qu'elles sont impatientes de profiter d'une ressource alimentaire surabondante. Les macreuses ont emprunté plusieurs voies migratoires pour quitter la mer des Salish, et les équipes de recherche espèrent en apprendre davantage à leur retour cet automne dans leurs aires de reproduction, dans le nord du Canada.

Les données spatiales à haute résolution recueillies peuvent servir à repérer les caractéristiques essentielles de l'habitat qui permettront d'orienter les décisions sur des questions transfrontalières telles que l'aquaculture, la gestion conflictuelle des espèces (p. ex. amélioration de l'habitat et du réseau trophique des salmonidés, gestion du hareng du Pacifique), les évaluations environnementales (p. ex. pour le transport maritime du pétrole, du gaz et d'autres types de produits, ou pour le développement côtier et portuaire), la préparation aux situations d'urgence (p. ex. pour évaluer

### Dépenses (\$ CA)

	2022-2023	Total (1998-2023)
Baguage	–	695 345 \$
Recherche	546 261 \$	13 675 948 \$
Surveys	–	3 630 006 \$
Planification de la conservation	–	1 040 515 \$
Communication et éducation	75 083 \$	178 515 \$
<b>Total</b>	<b>621 344 \$</b>	<b>19 220 329 \$</b>

2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

1998-2023: du 1er janvier 1998 au 31 mars 2023.

# Plan conjoint des oies de l'Arctique

Station de recherche du lac Karrak,  
refuge d'oiseaux migrateurs du  
Golfe Reine-Maud, Nunavut.

Dana Kellett



[www.agjv.ca](http://www.agjv.ca)  
[www.pcoa.ca](http://www.pcoa.ca)  
[www.ganso  
delartico.com](http://www.ganso<br/>delartico.com)

Le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) s'étend sur 374 millions d'hectares (924 millions d'acres) en Amérique du Nord et dans d'autres pays circumpolaires sur d'autres continents. Il concerne 24 populations des sept espèces suivantes: l'Oie rieuse, l'Oie empereur, l'Oie des neiges, l'Oie de Ross, la Bernache cravant, la Bernache de Hutchins et la Bernache du Canada. Les oies de l'Arctique utilisent les quatre voies de migration d'Amérique du Nord et la voie de migration de l'Atlantique Ouest en Europe. Depuis sa création, le champ d'action du Plan conjoint des oies de l'Arctique s'est aligné sur les aires géographiques préoccupantes pour les habitats de la sauvagine du PNAGS. Le PCOA soutient les travaux effectués dans toutes les aires arctiques et subarctiques importantes désignées dans le PNAGS.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), en collaboration avec de nombreux autres partenaires canadiens et états-uniens, soutient depuis la fin des années 1980 des recherches en écologie de calibre mondial dans plusieurs stations arctiques.

Un exemple est le projet de recherche à long terme établi par le Dr Ray Alisauskas en 1991 au lac Karrak, au Nunavut, en vue d'étudier l'écologie des populations d'oies de Ross et de petites oies des neiges. Au fil des ans, la portée du projet s'est élargie pour inclure des recherches sur d'autres espèces d'oiseaux migrateurs, de petits mammifères, de prédateurs, de para-sites de même que leur habitat. Les recherches effectuées au lac Karrak ont eu lieu pendant la croissance exponentielle et le déclin subséquent et continu de la colonie d'oies qui y nichait. C'était l'occasion idéale pour comprendre les facteurs environnementaux qui régulent les populations d'oies arctiques ainsi que les interactions entre les oies, leurs habitats utilisés en période de reproduction et en période internuptiale, et d'autres espèces sympatriques. Ces recherches, qui ont joué un rôle déterminant dans le processus de désignation de l'oie de Ross et de la petite oie des neiges comme espèces surabondantes au Canada et aux États-Unis, sont au cœur des travaux d'évaluation continue de l'efficacité des mesures de gestion visant à réduire les populations surabondantes. Fait plus important encore, les recherches menées au lac Karrak ont permis d'apporter des améliorations fondamentales aux programmes de suivi des oiseaux migrateurs en Amérique du Nord en démontrant l'importance d'une approche globale pour mesurer les contributions démographiques à l'évolution des populations, y compris les taux de survie, de reproduction et d'immigration/émigration.

Le Dr Ray Alisauskas posant des bagues sur des oies au lac Karrak, Nunavut.



Le projet de Dr Alisauskas a considérablement amélioré notre compréhension des oies ni-chant dans l'Arctique et des écosystèmes qu'elles habitent. Bien que les populations d'oies soient toujours considérées comme surabondantes, le récent déclin de la population du centre du continent laisse croire à la nécessité de déterminer les relations écologiques chan-geantes afin d'ajuster la gestion et la planification de la conservation. La station de re-cherche du lac Karrak, avec son ensemble unique de données recueillies au cours des trois dernières décennies, offre une occasion continue d'en apprendre davantage sur les raisons de ce déclin.

Oies de Ross en train de nicher au lac Karrak, Nunavut.

*Dana Kellett*



Depuis 1991, le PCOA a contribué au financement d'au moins 10 projets distincts au lac Karrak. Les 2,3 millions \$ CA du Plan conjoint ont permis d'obtenir 4,3 millions \$ CA supplémentaires en fonds de contrepartie, pour un total de 6,6 millions \$ CA affectés aux éléments du programme de recherche au lac Karrak soutenus par le PCOA. Le soutien à long terme d'ECCC et du Fish and Wildlife Service des États-Unis dans le cadre du PCOA a été essentiel au succès de cette recherche.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonna-trice du Plan conjoint des oies de l'Arctique, à l'adresse [deanna.dixon@ec.gc.ca](mailto:deanna.dixon@ec.gc.ca).*

### Dépenses (\$ CA)

	2022-2023	Total (1986-2023)
Baguage	250 926 \$	19 722 033 \$
Recherche	1 746 230 \$	26 799 734 \$
Relevés	206 664 \$	11 832 682 \$
Observations de colliers	–	1 324 185 \$
Gestion	–	272 992 \$
Planification de la conservation	63 704 \$	905 189 \$
Communication et éducation	–	51 882 \$
<b>Total</b>	<b>2 267 524 \$</b>	<b>60 908 697 \$</b>

2022-2023 : du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

1986-2023 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2023.



# Nos partenaires

**Merci à tous nos partenaires qui ont apporté un soutien financier en 2022-2023 :**

Macreuse à ailes blanches femelle munie d'une antenne GPS.

*Frank Lin*

## Organismes du Canada

Administration portuaire Vancouver-Fraser  
 Agence de sécurité hydrique de la Saskatchewan  
 Alberta Conservation Association  
 Alberta-Pacific Forest Industries Inc.  
 ArcticNet Inc.  
 Association des produits forestiers du Canada  
 ATB Financière  
 Banque Royale du Canada  
 Banque Scotia  
 BC Hydro  
 Beef Cattle Research Council  
 Calgary (Ville de)  
 Canards Illimités Canada  
 Chemins de fer nationaux du Canada  
 Compagnie minière IOC  
 Conseil de gestion des ressources Fauniques de la région Marine d'Eeyou  
 Conseil de la faune du Nouveau-Brunswick  
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
 Conseil du Trésor et Finances de l'Alberta  
 Conservatoire de la nature du Canada  
 Delta (Ville de)  
 Environnement et Changement climatique Canada  
 Environnement et Zones protégées de l'Alberta  
 Fédération de la faune de la Saskatchewan  
 Finances Manitoba  
 Fondation Carthy  
 Fondation de la faune du Québec  
 Fondation de la fiducie pour la conservation de l'habitat

Fondation des sports, des loisirs, des parcs et de la faune de l'Alberta  
 Fondation Écho  
 Fonds de conservation de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard  
 Fonds de conservation de l'habitat de la Nouvelle-Écosse  
 Fonds de développement de la faune et de la pêche de la Saskatchewan  
 Fonds de Recherche du Québec—Nature et technologies  
 Fonds d'excellence en recherche Canada Première  
 Fonds fiduciaire pour la faune du Nouveau-Brunswick  
 Fonds fiduciaire pour l'environnement du Nouveau-Brunswick  
 Gestion J.I.C.A. Inc.  
 Habitat faunique Canada  
 Irving Oil Ltd.  
 Ladco Company Limited  
 Le Centre Age of Union  
 Louise Gendron  
 Manitoba Forage Council  
 Manitoba Hydro  
 MapleCross  
 Ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard  
 Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique  
 Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon  
 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec  
 Ministère de l'Environnement de la Saskatchewan

Ministère de l'Environnement, Énergie et Action en matière de Climat de l'Île-du-Prince-Édouard  
 Ministère de l'Environnement et Changement climatique de la Nouvelle-Écosse  
 Ministère de l'Environnement et de la Stratégie de changement climatique de la Colombie-Britannique  
 Ministère des Pêches, de la Foresterie et de l'Agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador  
 Ministère des Ressources naturelles et des Énergies renouvelables de la Nouvelle-Écosse  
 Ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec  
 Ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie du Nouveau-Brunswick  
 Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario  
 Ministère des Transports de l'Ontario  
 Ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick  
 Moncton (Ville de)  
 Niskamoon Corporation  
 Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust  
 Nutrien Ag Solutions  
 Ontario Power Generation  
 Pêches et Océans Canada  
 PotashCorp  
 Prairie Mines and Royalty Ltd.  
 Producteurs laitiers du Canada  
 Project Learning Tree  
 Qualico Developments  
 Québec (Ville de)  
 Ravenswood Developments Inc.

Ressources naturelles Canada—Projet du plateau continental polaire  
 Ressources naturelles Canada Ltée  
 Restaurants McDonald's du Canada Limitée  
 Richardson Foundation Inc.  
 Richmond (Ville de)  
 Rio Tinto Aluminium  
 Saskatoon (Ville de)  
 SaskPower  
 SaskWater  
 Savoir polaire Canada  
 Société agricole de Delta  
 Société de développement Hopewell  
 Société des établissements de plein air du Québec  
 Société du patrimoine naturel et de l'habitat du Manitoba  
 South Saskatchewan Community Foundation  
 TC Energy  
 Teck Resources  
 The British Columbia Waterfowl Society  
 The Calgary Foundation  
 The Harold Crabtree Foundation  
 The Nature Trust of British Columbia  
 Tlicho Government  
 Université Acadienne  
 Université Dalhousie  
 Université de Windsor  
 Université Laval  
 Université Mount Allison  
 Vancouver Foundation  
 Waterton Biosphere Reserve Association  
 Weston Family Foundation

## Organismes des États-Unis

Alabama Department of Conservation and Natural Resources  
 Alaska Department of Fish and Game  
 American Friends of Canadian Conservation  
 American Friends of Canadian Nature  
 Arizona Game and Fish Department  
 Arkansas Game and Fish Commission  
 Atlantic Flyway Council  
 California Department of Fish and Wildlife  
 Central Flyway Council  
 Colorado Parks and Wildlife  
 Colorado State University  
 Connecticut Department of Energy and Environmental Protection  
 Delaware Division of Fish and Wildlife  
 Ducks Unlimited Inc.  
 Florida Fish and Wildlife Conservation Commission  
 Georgia Department of Natural Resources  
 Idaho Department of Fish and Game  
 Illinois Department of Natural Resources  
 Indiana Department of Natural Resources  
 Iowa Department of Natural Resources  
 Kansas Department of Wildlife and Parks  
 Kentucky Department of Fish and Wildlife Resources  
 Louisiana Department of Wildlife and Fisheries  
 Maine Department of Inland Fisheries and Wildlife  
 Maryland Department of Natural Resources  
 Massachusetts Division of Fisheries and Wildlife  
 Michigan Department of Natural Resources  
 Minnesota Department of Natural Resources  
 Mississippi Department of Wildlife, Fisheries and Parks  
 Mississippi Flyway Council  
 Missouri Department of Conservation

Montana Department of Fish, Wildlife and Parks  
 National Fish and Wildlife Foundation  
 Nebraska Games and Parks Commission  
 Nevada Department of Wildlife  
 New Hampshire Fish and Game  
 New Jersey Division of Fish and Wildlife  
 New Mexico Department of Game and Fish  
 New York State Department of Environmental Conservation  
 North Carolina Wildlife Resources Commission  
 North Dakota Game and Fish Department  
 Ohio Division of Wildlife  
 Oklahoma Department of Wildlife Conservation  
 Oregon Department of Fish and Wildlife  
 Pacific Flyway Council  
 Pennsylvania Game Commission  
 Rhode Island Department of Environmental Management  
 South Carolina Department of Natural Resources  
 South Dakota Game, Fish and Parks  
 Sustainable Forestry Initiative  
 Tennessee Wildlife Resources Agency  
 Texas Parks and Wildlife Department  
 U.S. Arctic National Wildlife Refuge  
 U.S. Fish and Wildlife Service  
 U.S. Geological Survey—Biological Resources Division  
 Utah Division of Wildlife Resources  
 Vermont Agency of Natural Resources  
 Virginia Department of Wildlife Resources  
 Washington Department of Fish and Wildlife  
 West Virginia Division of Natural Resources  
 Wisconsin Department of Natural Resources  
 Wyoming Game and Fish Department  
 Wyss Foundation

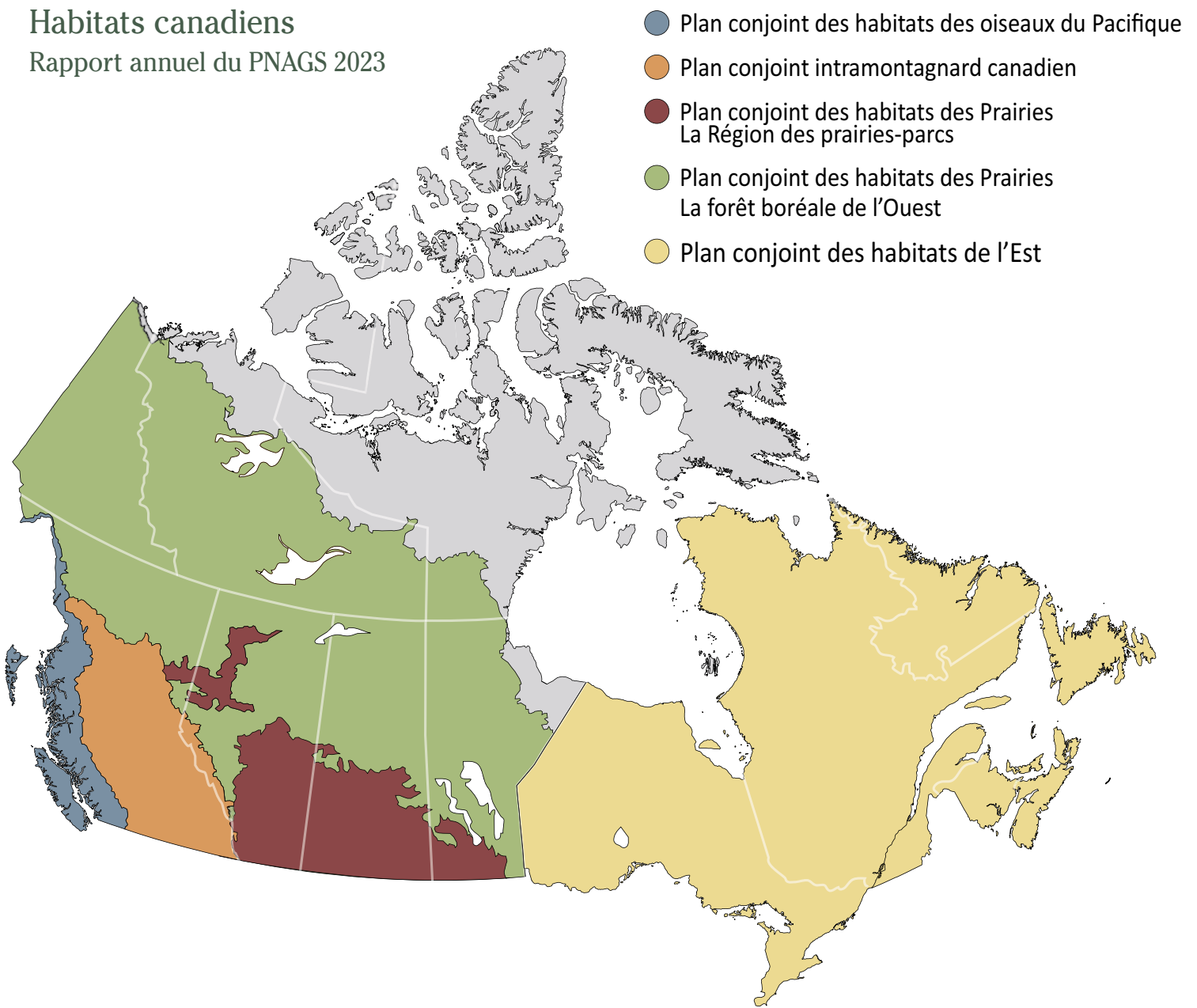
Fuligule milouinan.

*Jaden Barney*



# Habitats canadiens

Rapport annuel du PNAGS 2023



## Renseignements

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS (Canada) ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires:

Secrétariat du CNACMH  
(Canada)  
Service canadien de la faune  
Environnement et Changement  
climatique Canada  
351, boulevard Saint-Joseph  
Gatineau QC K1A 0H3  
[pnags-nawmp@ec.gc.ca](mailto:pnags-nawmp@ec.gc.ca)

Pour consulter la présente publication en format électronique  
[nawmp.wetlandnetwork.ca](http://nawmp.wetlandnetwork.ca)

Financement au Canada aux termes du *North American Wetlands Conservation Act*

[fws.gov/service/north-american-wetlands-conservation-act-nawca-grants-canada](http://fws.gov/service/north-american-wetlands-conservation-act-nawca-grants-canada)

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord  
[nabci-us.org](http://nabci-us.org)

Carte des aires de conservation des oiseaux

[nabci-us.org/resources/bird-conservation-regions](http://nabci-us.org/resources/bird-conservation-regions)